

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu le Code de la santé publique,
Vu le décret n° 2025-1239 du 11 décembre 2025 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,
Vu l'arrêté du 11 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,
Vu l'arrêté d'autorisation des formations du 6 octobre 2021 de la région Nouvelle-Aquitaine,
Vu l'arrêté modifié du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 février 2026

Délibération enregistrée sous le numéro : **754/2026/FVE**
Conseil d'Administration du 27 février 2026

Sujet : ILFOMER : demande de renouvellement d'autorisation des formations auprès de la région Nouvelle-Aquitaine en ergothérapie, masso-kinésithérapie et orthophonie pour la période 2026-2030.

Voir le dossier en document joint.

L'ILFOMER s'inscrit dans un contexte territorial marqué par des enjeux sanitaires, démographiques et sociaux majeurs. Par son offre de formation, l'ILFOMER contribue directement à la structuration de l'offre de soins et de réadaptation sur le territoire.

L'ILFOMER regroupe quatre filières paramédicales conduisant aux diplômes d'Etat de masso-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, et aux certificats de capacité d'orthophoniste, et d'orthoptiste. Trois formations sont concernées par une demande de renouvellement d'autorisation des formations par la région Nouvelle-Aquitaine : ergothérapie, masso-kinésithérapie et orthophonie.

Le projet institutionnel de l'ILFOMER repose sur le renforcement de l'interdisciplinarité et de l'interprofessionnalité entre les filières de rééducation et de réadaptation, en favorisant la mutualisation des enseignements à l'échelle intra- et inter-établissement.

Chaque filière de l'ILFOMER construit son offre de formation en s'appuyant sur les textes réglementaires nationaux, en particulier les référentiels d'activités, de compétences et de formation, qui précisent les attendus en matière de professionnalisation. Ces référentiels définissent les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme, ainsi que les modalités pédagogiques, théoriques et pratiques, permettant de les atteindre, notamment à travers les enseignements et les stages.

Le projet pédagogique de l'ILFOMER s'inscrit dans une approche par compétences (APC), qui constitue un cadre transversal structurant de l'ensemble des formations qu'il propose. Cette approche, qui tend à devenir centrale dans les référentiels nationaux des formations en santé, permet de penser les parcours de formation à partir des compétences professionnelles attendues, de leur développement progressif et des situations dans lesquelles elles sont mobilisées.

Dans cette perspective, l'ILFOMER a mis en œuvre un parcours d'enseignements communs à ses quatre filières de formations, fondé sur l'APC et destiné à renforcer une culture professionnelle partagée entre ses quatre filières de formation. Ce parcours intègre une partie de la formation des étudiants de chaque filière et est structuré à l'appui des référentiels de chaque formation.

En systématisant cette structuration, l'ILFOMER vise à offrir une formation plus lisible, plus cohérente et plus ancrée dans les réalités professionnelles, tout en permettant un meilleur accompagnement des étudiants dans la construction progressive de leur expertise.

Membres en exercice : 36
Nombre de présents ou représentés : 26
Abstention (s) : 0
Suffrages exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

Fait à Limoges, le 27 février 2026

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois de février 2026.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 2 mars 2026.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges
--

Annexe 3 : Description des activités de l'ILFOMER

Créé en 2012 à l'initiative de la Région Limousin, avec le soutien du CHU de Limoges et de l'Agence Régionale de Santé, l'Institut des Sciences de la Réadaptation de l'Université de Limoges (ILFOMER) est une composante universitaire relevant de l'article L.713-9 du Code de l'éducation. Il s'inscrit pleinement dans les missions de service public de l'enseignement supérieur et constitue une structure originale dans le paysage universitaire français, tant par son périmètre disciplinaire que par son modèle d'intégration universitaire.

L'ILFOMER regroupe aujourd'hui quatre filières paramédicales conduisant aux diplômes d'État de masso-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, et aux certificats de capacité d'orthophoniste, et d'orthoptiste. Il constitue la première structure publique universitaire dans le domaine des sciences de la réadaptation en Nouvelle-Aquitaine, et la deuxième à l'échelle nationale.

En tant que composante de l'Université de Limoges, l'ILFOMER assure des missions couvrant l'ensemble du continuum formation-recherche-innovation. Il propose des formations initiales et continues tout au long de la vie, contribue à la production et à la diffusion des connaissances scientifiques, participe à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants, soutient la coopération internationale et s'inscrit dans une démarche active de diffusion de la culture scientifique.

Depuis sa création, l'institut a accompagné l'évolution profonde des formations paramédicales en sciences de la réadaptation, marquée par leur universitarisation progressive, l'allongement des cursus et l'intégration croissante des dimensions scientifique, numérique et interprofessionnelle. L'activité de formation de l'institut repose sur une approche par compétences structurante, articulant enseignements théoriques, mises en situation professionnelles, stages cliniques et dispositifs pédagogiques innovants. L'ILFOMER a été l'un des premiers instituts à expérimenter et à déployer, à partir de 2022, un semestre commun interprofessionnel entre filières, favorisant la mutualisation des enseignements et la construction d'une culture professionnelle partagée. Cette dynamique s'accompagne d'un recours croissant aux pédagogies actives, à la simulation (dont la simulation virtuelle) et aux outils numériques, en lien étroit avec les évolutions du système de santé. L'adossement à la recherche constitue un autre pilier des activités de l'institut. L'ILFOMER s'appuie sur l'intégration d'enseignants-chercheurs au sein de ses équipes pédagogiques et sur des partenariats structurés avec des laboratoires reconnus, notamment dans le champ émergent

des sciences de la réadaptation et de la rééducation. Cette articulation permet de développer une formation à et par la recherche, de valoriser les travaux des étudiants (mémoires, communications, publications) et de favoriser l'accès aux parcours de master et de doctorat.

Depuis 2021, les activités de formation et de vie institutionnelle de l'ILFOMER s'inscrivent dans le bâtiment mutualisé des formations sanitaires, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et implanté sur le campus Vanteaux. Ce bâtiment accueille, aux côtés de l'ILFOMER, sept écoles et instituts du CHU de Limoges, favorisant les synergies interprofessionnelles et la mutualisation des ressources, dans un environnement universitaire complet (bibliothèque universitaire, restauration, services étudiants, pôle international).

L'institut s'est doté d'un Plan Pluriannuel de l'Institut des Sciences de la Réadaptation (P2ISR) pour la période 2026–2030, qui constitue le cadre stratégique de l'ensemble de ses activités. Ce plan décline les orientations de l'institut autour de **quatre axes structurants** : pilotage et gouvernance, formation et enseignement, recherche et innovation, vie étudiante et associative. Le P2ISR constitue le document de référence à partir duquel sont déclinés les objectifs, les actions, les pilotes et les indicateurs, puis consolidés dans un bilan annuel permettant de suivre la mise en œuvre du plan et d'alimenter le dialogue avec les tutelles et partenaires.

Ainsi, notre P2ISR, qui définit les orientations stratégiques et structure les actions de l'ILFOMER sur la période 2026–2030, a servi de boussole pour rédiger les annexes de ce dossier de demande de renouvellement des formations.

Les éléments de ce P2ISR présentés dans le corps du dossier renvoient aux annexes suivantes :

- Annexe 8 : Projet pédagogique de l'institut

Développement détaillé des orientations et actions relatives à la formation et à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'à la vie étudiante et associative, en cohérence avec les axes stratégiques du P2ISR.

- Annexe 8 bis : Indicateurs d'évaluation du projet

Liste des indicateurs de suivi associés aux objectifs du projet (formation, professionnalisation, réussite étudiante, recherche, responsabilité sociétale, vie étudiante), telle qu'utilisée pour le pilotage et les bilans.

- Annexe 9 : Présentation du fonctionnement de l'ILFOMER

Organisation de l'institut (organigramme, schéma décisionnel, répartition des responsabilités, modalités de coordination et de pilotage), mise à jour et partagée annuellement.

- Annexe 10 : Bilan annuel et suivi de mise en œuvre

Document de suivi annuel du P2ISR regroupant les actions réalisées, les indicateurs, les pilotes identifiés et les parties prenantes mobilisées, support du dialogue de gestion avec les partenaires.

- Annexe 13 : Communication interne et externe

Éléments relatifs à la stratégie de communication et à son organisation (structuration, actions, supports), en lien avec les enjeux de lisibilité et de rayonnement de l'institut.

Cette organisation du dossier vise à offrir une lecture progressive : le présent document fournit le cadre général et les repères, tandis que les annexes apportent le niveau de détail nécessaire à l'instruction et à la vérification des éléments présentés.

Sont annexées à ce document les plaquettes institutionnelles des formations (cf. annexes 03-1, 03-2, et 03-3).



Diplôme d'État d' Ergothérapeute



DÉFINITION

L'ergothérapeute est un professionnel de santé. Il exerce dans les secteurs sanitaire et social et se fonde sur le lien qui existe entre l'activité humaine et la santé. Il prend en compte l'interaction personne-activité-environnement. L'ergothérapie intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif ou social. Les activités concernées comprennent entre autres les soins personnels, le travail et les loisirs. L'ergothérapeute agit sur prescription médicale lorsque la nature des activités qu'il conduit l'exige.



OBJECTIFS

L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et ainsi, de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. Il participe aux différentes actions d'éducation, de réadaptation, de formation et de recherche en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de santé.



COMPÉTENCES

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

1. Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
3. Mettre en œuvre et conduire les activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
5. Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
7. Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
10. Former et informer

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Durée : 3 ans

Forme des enseignements :

Apports théoriques

Apports pratiques

Travail personnel

Stages

La formation conduit au diplôme d'État d'ergothérapeute et au grade licence.

**Responsable pédagogique
de formation :**

Emilie BICHON



Université
de Limoges

Bâtiment des Formations
Sanitaires
39F, Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

05 87 08 08 74

ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

www.ilfomer.unilim.fr





INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation dispensée à l'ILFOMER répond aux besoins du territoire en professionnels de la rééducation et de la réadaptation, en tenant compte du vieillissement de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés professionnels

Les ergothérapeutes peuvent pratiquer divers modes d'exercices :

- En salariat dans le secteur sanitaire :
 - en centre hospitalier, clinique, service de soins de suite et réadaptation, équipes mobiles.
 - dans le secteur médico-social : établissements pour personnes âgées, ou handicapées, maison départementale des personnes handicapées, institut médico-éducatif, établissement et service d'aide par le travail, équipes de coordination du maintien au domicile, structures d'insertion professionnelles.
- En cabinet libéral.
- Ou encore concilier plusieurs modes d'activité.

Les perspectives d'emploi sur le territoire sont réelles, compte tenu de la démographie des professionnels en activité, tant en exercice salarié qu'en exercice libéral, dans les zones déficitaires.

Poursuite d'études

- Expertise dans un domaine particulier, avec le plus souvent une formation professionnalisante complémentaire ciblée sur ce domaine ; par exemple : Expertise sur la Prévention des Risques Professionnels, Orthésiste, etc...
- Poursuite d'études universitaires : Diplômes Universitaires, Masters, Doctorats pour développer une expertise dans un domaine spécifique intégration dans une équipe de recherche ou enseignement en formations initiale ; par exemple : Sciences de l'Education, de l'Occupation, de la Réadaptation, Ergonomie, Neurosciences, Management des entreprises sanitaires et sociales, ... avec ou sans passerelle.
- Formation conduisant à des fonctions managériales : Cadre de santé puis Cadre supérieur de santé en milieu sanitaire, Cadre dans le secteur social ou médico-social, Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social.



ADMISSION

Parcoursup

Toutes les informations relatives à la procédure ainsi qu'aux conditions d'examen des vœux, sont actualisées sur notre site internet : <https://www.ilfomer.unilim.fr/> .





Diplôme d'État de MASSEUR-KINESITHERAPEUTE



DÉFINITION

Le **masseur-kinésithérapeute** est un professionnel de santé. Il met en œuvre la rééducation :

- des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ;
- des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

A partir de la prescription médicale, le kinésithérapeute établit un bilan des capacités de ses patients. Il fixe, avec eux, des objectifs et propose un programme adapté de rééducation. Il explique les méthodes et les techniques qu'il va employer durant les séances. Il le fait en toute indépendance et en pleine responsabilité.

Son champ d'intervention est très large : maladies neurologiques, traumatologie, affections rhumatismales, traitement des troubles de l'équilibre, de l'incontinence urinaire et fécale, cancérologie, traitement des affections respiratoires et cardiovasculaires, des troubles de la déglutition, rééducation pédiatrique... Le kinésithérapeute peut intervenir à tout âge de la vie de ses patients.



OBJECTIFS

L'objectif du masseur-kinésithérapeute est de prévenir, améliorer, compenser ou suppléer les conséquences des pathologies sur le mouvement par différents moyens thérapeutiques. Il participe aux différentes actions d'éducation, de réadaptation, de formation et de recherche en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de santé.



COMPÉTENCES

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

1. Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique.
2. Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation.
3. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.
4. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie.
5. Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie.
6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie
7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources
10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
11. Informer et former les professionnels et les personnes en formation

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Durée : 4 ans

Forme des enseignements :

Apports théoriques

Apports pratiques

Travail personnel

Stages

La formation conduit au diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute et au grade master.

Responsable pédagogique
de la formation :

Alice
COURSAGET-THIBAUD



Université
de Limoges

Bâtiment des Formations
Sanitaires
39F, Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

05 87 08 08 74

ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

www.ilfomer.unilim.fr





INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation dispensée à l'ILFOMER répond aux besoins du territoire en professionnels de la rééducation et de la réadaptation, en tenant compte du vieillissement de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés professionnels

- En salariat dans le secteur sanitaire : centre hospitalier, clinique ou dans le secteur médico-social : établissements pour personnes âgées, ou handicapées, institut médico-éducatif ou sans prescription dans les domaines du confort et de l'esthétique.
- En cabinet libéral.
- Ou encore concilier plusieurs modes d'activité.

Les perspectives d'emploi sur le territoire sont réelles, compte tenu de la démographie des professionnels en activité, tant en exercice salarié qu'en exercice libéral, dans les zones déficitaires.

Poursuite d'études

- Expertise dans un domaine particulier, avec le plus souvent une formation professionnalisante complémentaire ciblée sur ce domaine ; exemples : kinésithérapie du sport, rééducation en neurologie, pédiatrie...
- Poursuite d'études universitaires (Diplômes Universitaires, Masters, Doctorats pour développer une expertise dans un domaine spécifique, intégrer dans une équipe de recherche ou enseigner formations initiale).
- Formation conduisant à des fonctions managériales : Cadre de santé puis Cadre supérieur de santé en milieu sanitaire, Cadre dans le secteur social ou médico-social, Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social.



ADMISSION

Pour l'admission, plusieurs voies sélectives sont possibles pour intégrer la promotion de 20 places de la 1ère année du diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute, à partir des candidatures effectuées via Parcoursup :

- 1/ Licence PASS (Parcours Accès spécifique Santé), formation délivrée par les facultés de médecine et de pharmacie de Limoges : 10 places
- 2/ Licence Sciences pour la santé option Santé (L1), formation délivrée par les facultés de médecine et de pharmacie de Limoges : 1 place
- 3/ Licence Sciences pour la santé option Santé (L2/L3), formation délivrée par les facultés de médecine et de pharmacie de Limoges : 2 places
- 4/ Licence STAPS (L1) parcours renforcé kinésithérapie, formation délivrée par la faculté des sciences et techniques de Limoges : 5 places
- 5/ Licence autres (chimie, physique, physique-chimie, maths, génie civil, informatique, droit, AES, Eco-gestion, économie) (L2/L3) parcours renforcé kinésithérapie, formation délivrée par la faculté des sciences et techniques de Limoges : 1 place
- 6/ Reconversion professionnelle – Passerelle : 1 place





Certificat de capacité d' Orthophoniste



DÉFINITION

L'orthophonie est une profession de santé.



OBJECTIFS

L'objectif de l'orthophoniste est de prévenir, améliorer, compenser ou suppléer, par différents moyens thérapeutiques, les conséquences des pathologies sur :

- la communication, la voix, le langage oral et écrit
- l'oralité alimentaire, la déglutition
- la cognition mathématique

L'orthophoniste s'applique en outre à :

- maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives.
- dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales.

L'orthophoniste participe aux différentes actions d'éducation, de réadaptation, de formation et de recherche en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de santé.



COMPÉTENCES

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

1. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique
2. Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient
3. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie
4. Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique
5. Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique
6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie
7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources
10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
11. Former et informer des professionnels et des personnes en formation

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Durée : 5 ans

Forme des enseignements :

Apports théoriques

Apports pratiques

Travail personnel

Stages

La formation conduit à la délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste et au grade master.

Responsable pédagogique
de la formation :

Emilie BERNARD



Université
de Limoges

Bâtiment des Formations
Sanitaires
39F, Rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex

05 87 08 08 74

ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr

www.ilfomer.unilim.fr





INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation dispensée à l'ILFOMER répond aux besoins du territoire en professionnels de la rééducation et de la réadaptation, en tenant compte du vieillissement de la population de la Nouvelle-Aquitaine.

Débouchés professionnels

Les orthophonistes peuvent pratiquer divers modes d'exercices :

- En salariat dans le secteur sanitaire (centre hospitalier, clinique) ou dans le secteur médico-social (établissements pour personnes âgées, établissements ou services pour enfants/adultes en situation de handicap).
- En cabinet libéral. Ou encore concilier plusieurs modes d'activité. Les perspectives d'emploi sur le territoire sont réelles, compte tenu de la démographie des professionnels en activité, tant en exercice salarié qu'en exercice libéral, dans les zones déficitaires.

Poursuite d'études

- Poursuite d'études universitaires (Diplômes Universitaires, Masters, Doctorats pour développer une expertise dans un domaine spécifique, intégrer une équipe de recherche ou enseigner en formation initiale. Exemples : master/doctorat en sciences du langage, en neurosciences, DU maladies neurodégénératives, DU de pédagogie en santé, etc.).
- Formation conduisant à des fonctions managériales : Cadre de santé, puis Cadre supérieur de santé en milieu sanitaire, Cadre dans le secteur social ou médico-social, Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social.



ADMISSION

Parcoursup

Toutes les informations relatives à la procédure ainsi qu'aux conditions d'examen des vœux, sont actualisées sur notre site internet : <https://www.ilfomer.unilim.fr/>.



Annexe 7 : Missions du directeur et de l'équipe de direction, le cas échéant

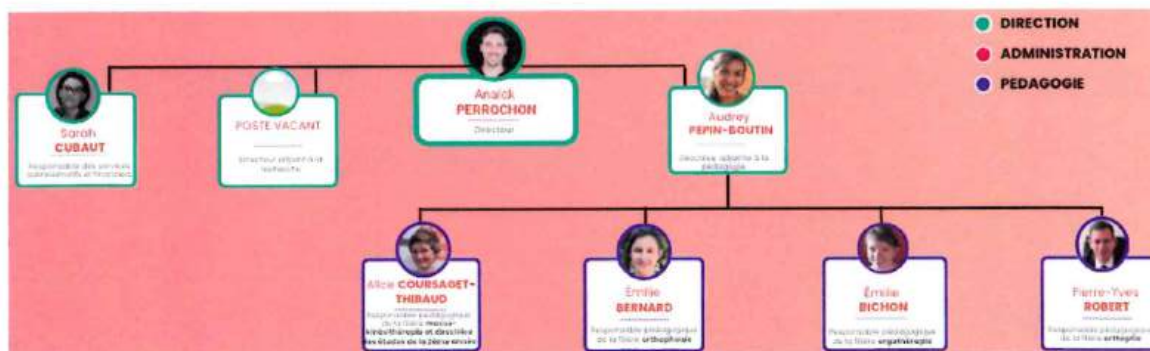
L'équipe de direction est actuellement composée du directeur, dont les missions sont définies par les statuts de l'institut (cf. supra), de la directrice adjointe à la pédagogie et de la directrice des services administratifs et financiers. Ensemble, ils assurent le portage politique, et le pilotage stratégique, pédagogique, administratif et financier de l'institut, en veillant à la mise en œuvre du projet d'établissement et au respect des exigences réglementaires et universitaires.

La **directrice adjointe à la pédagogie** contribue au pilotage des formations, coordonne la mise en œuvre des maquettes pédagogiques, anime la réflexion pédagogique et veille à la qualité des dispositifs d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement des étudiants.

La **directrice des services administratifs et financiers** supervise l'ensemble des fonctions administratives, financières et logistiques de l'institut. Elle garantit notamment la conformité des procédures, la bonne gestion budgétaire, le suivi des ressources humaines et la coordination des services supports nécessaires au fonctionnement de l'établissement.



L'équipe de direction constitue avec les **responsables pédagogiques de filière** le comité de coordination pédagogique (Copeda) (description dans l'Annexe 9bis). Ils sont chargés de coordonner la mise en œuvre opérationnelle des formations en assurant l'animation des équipes pédagogiques, le suivi de la qualité des enseignements, la cohérence des parcours étudiants et la déclinaison des orientations pédagogiques définies au niveau institutionnel (Axe 2 Formation et Enseignement du projet institutionnel).



Enfin, des **référénts institutionnels de l'Université de Limoges** (numérique, handicap, évaluation des formations, éthique et déontologie, développement durable et responsabilité sociétale, relations internationales), des **chargés de mission** et l'**assistant de prévention**

apportent appui et expertise à différents publics (personnels et/ou étudiants) (description dans l'Annexe 7bis). Leur contribution permet d'intégrer les politiques nationales et institutionnelles à la vie de l'institut et de répondre aux stratégies et objectifs définis par le projet institutionnel.



Extrait des statuts de l'ILFOMER validé en CA de l'Université de Limoges le 08/07/22 :

« TITRE III – LA DIRECTION DE L'ILFOMER »

ARTICLE 12 - Élection du directeur

Le directeur de l'institut doit appartenir à l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut.

Le conseil élit un Directeur parmi les enseignants exerçant leur activité à temps plein à ILFOMER, quel que soit sa catégorie.

Conformément aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Le scrutin est secret, à la majorité absolue des votants aux deux premiers tours et à la majorité simple au troisième tour. Le mandat du Directeur est de 5 ans, renouvelable une fois.

L'élection ne peut avoir lieu que si tous les sièges susceptibles d'être pourvus le sont. A défaut, il est procédé à des élections partielles.

Le vote par procuration écrite est autorisé mais chaque mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Le directeur peut être assisté de trois directeurs-adjoints issus de l'équipe pédagogique de l'ILFOMER.

Leur candidature est proposée par le Directeur et validée par le Conseil.

Au cas où les fonctions de directeur seraient vacantes, le Président de l'Université désigne un administrateur provisoire parmi les enseignants hospitalo-universitaires titulaires ou des enseignants-chercheurs exerçant des fonctions hospitalières.

Celle-celui-ci assure l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau Directeur.

ARTICLE 13 - Attributions du directeur

Le Directeur dirige l'ILFOMER.

En collaboration avec le Président du Conseil, il prépare l'ordre du jour des séances.

Il assure l'exécution des décisions du Conseil.

Il rend compte à celui-ci des activités de l'ILFOMER.

Il prépare et exécute le budget.

Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'ILFOMER.

Il veille à l'exercice régulier de l'enseignement et du contrôle des connaissances ainsi qu'à l'utilisation optimale de tous les locaux et moyens universitaires de l'ILFOMER.

Il coordonne les actions de formation continue, déterminées selon la politique décidée en Conseil.

Il est responsable de l'ordre dans les locaux et enceintes, conformément aux lois en vigueur et par délégation de pouvoir du président de l'Université de Limoges.

Il soumet à l'approbation du Conseil le règlement intérieur de l'ILFOMER.

Conformément à l'article L. 713.9 du Code de l'Education, il a autorité sur l'ensemble des personnels. Aucune affectation ne peut être prononcée si le Directeur de l'ILFOMER émet un avis défavorable motivé.

Il émet un avis motivé sur les décisions individuelles d'attribution des services des enseignants-chercheurs.

Il nomme les responsables pédagogiques des filières après avis du Conseil de l'ILFOMER.

Il répartit à l'intérieur de l'ILFOMER, les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service.

Dans l'exercice de ses fonctions, le directeur de l'ILFOMER fait appel aux compétences du responsable administratif de l'ILFOMER. »

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Note relative aux missions et positionnement des référents et référentes (R) et chargés et chargées de mission (CM)

Dans le cadre de notre engagement continu envers l'amélioration des processus et la structuration des responsabilités au sein de notre institut, il est essentiel de clarifier les rôles et les missions des différents acteurs impliqués.

Cette note vise à recenser de manière exhaustive les référents et les chargés de missions de l'institut, et a pour but de détailler les missions et positionnement de ces deux catégories de personnels, afin de garantir une meilleure compréhension et une collaboration optimisée entre les différentes parties prenantes.

Les référents, en tant que points de contact privilégiés dans leurs domaines respectifs, jouent un rôle crucial en assurant la liaison entre les équipes opérationnelles et les instances décisionnelles. Ils sont responsables de la coordination des activités, de la diffusion des bonnes pratiques et de la mise en œuvre des directives stratégiques.

Les chargés de missions, quant à eux, sont investis de mandats spécifiques sur une période donnée. Leur mission principale est de conduire des projets particuliers, souvent en lien avec des enjeux stratégiques.

Les R et CM sont identifiés par axe stratégique du P2ISR ; et rattachés à un ou plusieurs objectifs stratégiques. Pour rappel, chaque axe stratégique s'appuie sur une ou plusieurs instances, pour obtenir avis ou décision.

Ils sont investis d'une mission de coordination, sous l'autorité du directeur de l'ILFOMER, ou de la responsable des services administratifs (pour les missions fonctionnelles), menée selon les étapes suivantes de la méthode PDCA :

- Plan : Préparer, Planifier
- Do : Développer, réaliser concrètement, mettre en œuvre
- Check : Contrôler, vérifier
- Act (ou Adjust) : Agir, ajuster, réagir

Pour chacun des R et CM, sont référencés dans cette note :

- Les missions et activités,
- L'origine de la mission,
- Le public ciblé,
- Le nombre d'heures du référentiel d'équivalence horaire associé à la mission,
- Le positionnement de la mission dans les documents stratégiques,
- Les indicateurs de suivi,
- et Les documents de référence.

Les R et CM sont vos contacts privilégiés dans leur domaine d'expertise ; et inversement ils seront amenés à solliciter les personnels de l'institut pour mener à bien leur mission.

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	1
------------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Axe 1 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Le référent ou la référente Discrimination, harcèlement et violences sexuelles et sexistes

Référente : Alice COURSAGET-THIBAUD, alice.coursaget-thibaud@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	Maximum 4 heures
Objectifs P2ISR	Axe 1 – Objectif 1-
Indicateurs	Nombre de déclarations pour les étudiants Nombre de déclarations pour les personnels Nombre d'actions de sensibilisation
Document de référence	Livret des référent.e.s

La mission de la référente discrimination harcèlement (sexuel et moral), et violences sexuelles et sexistes est de prévenir et traiter les cas ou déclarations de discrimination, d'harcèlement et de violences.

Plus précisément, les missions confiées à la référente discrimination harcèlement (sexuel et moral), et violences sexuelles et sexistes sont les suivantes :

Mission 1 : Mener des actions de prévention contre les discriminations, le harcèlement, les violences sexuelles et sexistes

Activité 1-1 : Initier des actions de communication et de prévention dans les domaines pertinents (discriminations, harcèlement, violences sexuelles et sexistes).

Activité 1-2 : Relayer les actions initiées par la cellule centrale et l'Université de manière générale, notamment dans le cadre du plan égalité.

Activité 1-3 : Accompagner les initiatives prises par les associations d'étudiant.e.s.

Mission 2 : Apporter des renseignements sur la cellule et son fonctionnement

Expliquer l'existence de la cellule, son fonctionnement et ses prérogatives lorsqu'elle est sollicitée par un membre du personnel ou un.e étudiant.e

Mission 3 : Orienter vers la cellule toute personne victime ou témoin de discrimination, de harcèlement ou de violences sexuelles et sexistes

Activité 3-1 : Transmettre les éléments pertinents, si la personne référente a connaissance d'éléments pouvant conduire à la saisine de la cellule centrale,

Activité 3-2 : Rassurer la personne, victime ou témoin, sur la prise en charge et le caractère confidentiel des données transmises à la cellule.

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	2
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 4 : Orienter les personnes vers les autres structures pertinentes si nécessaire

Informier son interlocuteur, si la référente a connaissance d'éléments pouvant laisser penser à la pertinence d'un accompagnement complémentaire par une autre structure interne (service de santé, cellule RPS, médiateur de l'Université) ou externe (appui médical, association d'aide aux victimes).

Mission 5 : Renvoyer à la cellule centrale

Saisir elle-même la cellule, si la personne (victime ou témoin) émet le souhait de poursuivre la procédure et avec l'accord de celle-ci.

Mission 6 : Interagir avec la cellule centrale

S'entretenir avec les personnes pertinentes et poursuivre la procédure pour les situations ayant un caractère d'urgence ou nécessitant d'être traitées par la référente

Mission 7 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 7-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 7-2 : fournir des indicateurs

Activité 7-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 7-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Le référent ou la référente Numérique

Référent : Audrey VIGUIER, audrey.viguiier@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	Maximum 12 heures
Objectifs P2ISR	Axe 1 – Objectif 1-
Indicateurs	Nombre d'actions auprès des personnels et usagers Nombre de formations proposées Nombre de process/tuto rédigés Nombre de projets, outils, ...
Document de référence	A créer

La mission du référent numérique est de promouvoir et soutenir l'intégration des outils numériques au sein de l'institut.

Plus précisément, les missions confiées au référent numérique sont les suivantes :

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	3
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 1 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 1-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et fournir les types d'indicateur

Activité 1-2 : participer au bilan, et fournir les données des indicateurs

Activité 1-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 1-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 1-5 : participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Activité 1-6 : participer à la réflexion sur les outils nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie

Activité 1-7 : mener une veille sur les outils numériques

Mission 2 : Porter le projet « le numérique au service de l'étudiant »

Activité 2-1 : sensibiliser les étudiants aux enjeux de risques du numérique (ex : cybermois, numérique responsable IA, sécurité des données)

Activité 2-2 : porter le numérique comme levier d'apprentissage : utiliser des ressources numériques, développer les usages pédagogiques (réunion de rentrée des étudiants de 1^{ère} année, formation responsables étudiants logistiques, ...)

Activité 2-3 : porter le numérique comme objet de valorisation des réussites des étudiants (open badge)

Mission 3 : Porter le projet « le numérique au service des personnels de l'institut »

Activité 3-1 : porter le développement d'une culture numérique

Activité 3-2 : mettre en place des formations : le numérique responsable, les pratiques pédagogiques avec le numérique, la maîtrise technique des outils, le numérique comme outil de communication vers/pour les usagers de l'institut,

Activité 3-3 : rédiger des tutos/process

Activité 3-4 : coordonner la mise en place du sharepoint institutionnel

Mission 4 : Participer aux activités du réseau des acteurs du numérique

Activité 4-1 : le cas échéant, participer aux réunions des référents numériques,

Activité 4-2 : le cas échéant, participer aux réunions avec les partenaires : CHU, Région, ...

Activité 4-3 : participer à la mise en place et au suivi des projets existants

L'assistant ou l'assistante de prévention

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	4
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Référente : Margot CHIGNAC, margot.chignac@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS
Heures référentiel collectives	Maximum 12 heures
Objectifs P2ISR	Axe 1 – Objectif 1-
Indicateurs	Nombre d'actions de prévention
Document de référence	A créer

La mission de l'assistante de prévention a pour objet d'assister et de conseiller le directeur dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'institut.

Plus précisément, les missions confiées à l'assistante de prévention sont les suivantes :

Mission 1 : Assister le chef de service dans la mise en œuvre des mesures de sécurité et de prévention décidées par le chef de service ou le responsable de site ou par le président de l'université concernant la sécurité et la prévention des risques au sein de l'unité ;

Mission 2 : Alerter des dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;

Mission 3 : Etre associé à toute démarche de sécurité au sein du service pour lequel il est nommé ;

Mission 4 : Participer, en collaboration avec les autres acteurs à la sensibilisation, l'information, la formation des personnels et à la mise en place de tout document propre à la prévention au sein de votre unité ;

Mission 5 : Collaborer à la mise en œuvre des consignes et d'interventions en cas d'urgence (incendie, accident, évacuation) ;

Mission 6 : Veiller à la bonne tenue du/des registre(s) de santé sécurité au travail ;

Mission 7 : Aider à la bonne réalisation par les personnes concernées, des opérations liées à la sécurité dans votre service telles que les contrôles périodiques et la maintenance des installations et équipements de travail ;

Mission 8 : Participer à la coordination de la prévention lors de l'intervention d'entreprise extérieure au sein du service, en association le cas échéant le service technique du site : veiller notamment à la préparation des documents officiels (permis de feu, plan de prévention etc...) et à la remise des consignes de sécurité propres au service et au site ;

Mission 9 : Contribuer à la réalisation et la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels du service ;

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	5
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

Mission 10 : Proposer des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques au sein du service.

Mission 11 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 11-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 11-2 : fournir des indicateurs

Activité 11-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 11-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Axe 2 : FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Le référent ou la référente Etudiants en situation de handicap

Référente : Pascale LACOUCHIE, pascale.lacouchie@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	0 heures
Objectifs P2ISR	Axe 2 – Objectif 2 -
Indicateurs	Nombre d'aménagements des études Nombre d'aménagements des examens Nombre de RDV/rencontres avec les étudiants Nombre de documents d'information rédigés
Document de référence	Schéma directeur du handicap de l'UL

La référente handicap a pour mission principale d'être un véritable relais entre les étudiants en situation de handicap et la direction de l'institut et les services de l'Université de Limoges (notamment la correspondante du service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap).

Plus précisément, les missions confiées à la référente handicap sont les suivantes :

Mission 1 : Accueillir/informer des étudiants en situation de handicap

Activité 1-1 : Repérer les situations pouvant nécessiter un accompagnement et orienter les étudiant vers le SSE et le SAAEH.

Activité 1-2 : Informer les étudiants concernant les possibilités d'aménagements et la procédure pour les obtenir.

Activité 1-3 : Participer à la mise en oeuvre de période d'immersion pour les lycéens en situation de handicap.

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	6
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 2 : Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement

Activité 2-1 : Assurer le suivi et la gestion administrative des aménagements (GEIDE).

Activité 2-2 : Faire le lien entre le SAAEH, SSE et les équipes pédagogiques.

Activité 2-3 : Organiser des aménagements d'examen et recrutement des secrétaires d'examen

Activité 2-4 : Contribuer à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, par l'aide à la recherche d'étudiants-assistants

Mission 3 : Déployer la "Charte Régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap" (pour les composantes concernées par l'apprentissage)

Activité 3-1 : Participer à la réunion de présentation de la Charte

Activité 3-2 : Connaître la démarche d'accompagnement des apprentis en situation de handicap préconisée par la Charte

Activité 3-4 : Prendre part aux réunions de l'équipe plurielle en amont et durant le cursus universitaire.

Mission 4 : Participer à la mise en œuvre du Schéma Directeur du Handicap

Mission 5 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 5-1 : Participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 5-2 : Fournir des indicateurs

Activité 5-3 : Participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 5-4 : Participer à la détermination des besoins/plans en formation

Le référent ou la référente Evaluation des formations

Référente : Juliette ELIE-DESCHAMPS, juliette.elie.deschamps@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL et ILFOMER
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	Maximum 4 heures
Objectifs P2ISR	Axe 2 – Objectif 2 -
Indicateurs	Nombre d'UE évaluées % de répondants % d'étudiants satisfaits de leur formation
Document de référence	A créer

La mission principale de la référente évaluation des formations par les étudiants est de permettre l'évaluation des enseignements à des fins d'amélioration de nos formations.

Plus précisément, les missions confiées à la référente sont les suivantes :

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	7
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 1 : Préparer les questionnaires dans sphinx et veiller à leurs bonnes diffusions aux étudiants

Mission 2 : Extraire et mettre en forme les réponses aux évaluations et les transmettre à la direction et aux RP avant les conseils de perfectionnement

Mission 3 : Prodiguer les bonnes pratiques d'analyse et de relance des étudiants

Mission 4 : Améliorer les questionnaires (démarche d'amélioration continue) chaque année

Mission 5 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 5-1 : Participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 5-2 : Fournir des indicateurs

Activité 5-3 : Participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 5-4 : Participer à la détermination des besoins/plans en formation

Le référent ou la référente Relations internationales

Référent : Stéphane MANDIGOUT, stephane.mandigout@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	Maximum 18 heures
Objectifs P2ISR	Axe 2 – Objectif 2 -
Indicateurs	Nombre d'accords-cadres Nombre d'étudiants entrants Nombre d'étudiants sortants Nombre de personnels entrants Nombre de personnels sortants
Document de référence	A créer

La mission principale du référent relations internationales est de développer et renforcer les partenariats internationaux et les mobilités.

Plus précisément, les missions confiées au référent relations internationales sont les suivantes :

Mission 1 : Organiser des réunions d'informations sur les dispositifs de mobilité existants

Mission 2 : Accompagner les étudiants et les personnels dans la construction puis la réalisation de leur projet international

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	8
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 3 : Accueillir les étudiants et personnels dans le cadre des mobilités entrantes

Mission 4 : Conseiller les étudiants et les personnels pour préparer un séjour qui réponde au mieux à leurs projets universitaire et professionnel (modalités de départ, renseignements sur les différentes zones géographiques et leurs universités, préparation de l'entretien de motivation ...).

Mission 5 : Encadrer l'élaboration du plan de cours, en lien avec les responsables de diplômes (validation du choix des matières, nombre de crédits à valider, préconisations pour les mémoires de recherche, conseils sur les opportunités de stage ...).

Mission 4 : Suivre les étudiants entrants et sortants (modifications du plan de cours, réception des relevés de notes, questions diverses ...)

Mission 5 : Développer les partenariats internationaux

Mission 6 : Participer aux activités du pôle international

Activité 6-1 : participer aux réunions des référents

Activité 6-2 : le cas échéant, participer aux réunions avec les partenaires

Activité 6-3 : participer à la mise en place des projets existants

Mission 7 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 7-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 7-2 : fournir des indicateurs

Activité 7-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 7-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 7-5 : participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Le référent ou la référente Développement Durable et Responsabilité Sociétale

Référents : : Audrey PEPIN BOUTIN, audrey.pepin-boutin@unilim.fr
Patrick TOFFIN, patrick.toffin@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	Maximum 12 heures
Objectifs P2ISR	Axe 2 – Objectif 2 -
Indicateurs	Nombre de personnes formées aux actions Nombre de partenariats développés Nombre de mémoires portants sur le DD

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	9
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Document de référence	A créer
-----------------------	---------

La mission principale des référents DD et RS est de promouvoir, et d'intégrer des pratiques écologiques et éthiques au sein de l'institut.

Plus précisément, les missions confiées aux référents DD et RS sont les suivantes :

Mission 1 : Représenter la composante au sein du réseau de référents RS&DD de l'UL

Mission 2 : Informer la direction des avancées des projets en lien avec le développement durable

Mission 3 : Relayer l'information des projets du réseau au sein de la composante

Mission 4 : Coproduire en participant à des groupes de travail sur des thématiques et des projets transversaux

Mission 5 : Etre acteur de la mise en application de la politique développement durable de l'Université

Mission 6 : Etre porte-paroles des bonnes pratiques

Mission 7 : Organiser des ateliers de sensibilisation de DD et RS de type Fresque du climat

Mission 8 : Définir et mettre en place la formation au TEDS (transition écologique pour un développement soutenable), en lien avec les RP

Mission 9 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 9-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 9-2 : fournir des indicateurs

Activité 9-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 9-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 9-5 : participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Le chargé ou la chargée de mission CoStage

Référente : Aurore Judet, aurore.judet@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL
Publics	PERSONNELS
Heures référentiel collectives	Maximum 12 heures
Objectifs P2ISR	Axe 2 – Objectif 2 -
Indicateurs	A déterminer
Document de référence	A créer

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	10
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

La mission principale de la chargée de mission CoStage est d'organiser, d'animer et de coordonner les travaux des commissions, afin de répondre aux besoins des équipes concernant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des compétences des stages des étudiants.

Plus précisément, les missions confiées à la chargée de mission CoStage sont les suivantes :

Mission 1 : Recenser les besoins des équipes, et les hiérarchiser

Mission 2 : Organiser et animer les CoStage en fonction des besoins identifiées, par le partage des expériences et des ressources

Mission 3 : Développer une harmonisation inter filières, et coordonner les travaux

Mission 5 : Formaliser les travaux de la commission (procédures, process, notes, ...)

Mission 6 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 4-1 : Participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 4-2 : Fournir des indicateurs

Activité 4-3 : Participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 4-4 : Participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 4-5 : Participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Axe 3 : RECHERCHE ET INNOVATION

Le référent ou la référente Diffusion de la culture scientifique

Référente : Juliette ELIE-DESCHAMPS, juliette.elie.deschamps@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL UL
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	0 heures
Objectifs P2ISR	Axe 3 – Objectif 3 -
Indicateurs	Nombre d'événements
Document de référence	A créer

La mission principale de la référente diffusion de la culture scientifique est de promouvoir les actions menées par l'Université.

Plus précisément, les missions confiées à la référente sont les suivantes :

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	11
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 1 : Assurer la cohérence et le suivi de la mise en œuvre du volet culture scientifique

Mission 2 : Participer aux réunions organisées par l'Université (Service de Diffusion de Culture Scientifique)

Mission 3 : Transmettre aux personnels les différents événements/les animations/ les projets du volet culture scientifique de l'UL et solliciter les collègues si nécessaire.

Mission 4 : Impulser des actions au sein de l'institut

Mission 5 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 5-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 5-2 : fournir des indicateurs

Activité 5-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 5-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 5-5 : participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Le référent ou la référente Commission Ethique et déontologie

Référente : Emilie BERNARD, emilie.bernard@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL Secteur Santé
Publics	PERSONNELS ET ETUDIANTS
Heures référentiel collectives	0 heures
Objectifs P2ISR	Axe 3 – Objectif 3 -
Indicateurs	Nombre de déclarations de lien d'intérêts récoltées
Document de référence	A créer

Conformément à la charte d'éthique et déontologie des facultés de Médecine, une commission de déontologie a été mise place en 2019 à la Faculté de Médecine de Limoges afin d'examiner tous les sujets relatifs à l'éthique et à l'intégrité professionnelle et scientifique.

L'Ifomer est représenté au sein de cette commission qui englobe les facultés et institut du secteur santé.

La mission principale de la référente commission éthique et déontologie est de promouvoir et mettre en œuvre les actions menées par la commission du secteur santé

Plus précisément, les missions confiées à la référente commission éthique et déontologie sont les suivantes :

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	12
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

Mission 1 : Participer aux réunions de la commission et aux travaux impulsés

Mission 2 : Participer aux commissions réunies pour émettre des avis éthiques pour des expérimentations en pédagogie (étudiants en santé)

Mission 3 : Collecter et mettre à disposition les déclarations de liens d'intérêts des enseignants de l'institut (affectés et vacataires)

Mission 4 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

Activité 4-1 : participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,

Activité 4-2 : fournir des indicateurs

Activité 4-3 : participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel

Activité 4-4 : participer à la détermination des besoins/plans en formation

Activité 4-5 : participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Axe 4 : VIE ETUDIANTE ET ASSOCIATIVE

Le référent ou la référente Vie étudiante

Référent : Charles MORIZIO, charles.morizio@unilim.fr

Origine	INSTITUTIONNEL ILFOMER
Publics	ETUDIANTS ; ASSOCIATIONS ETUDIANTES
Heures référentiel collectives	Maximum 12 heures
Objectifs P2ISR	Axe 4 – Objectif 4 -
Indicateurs	Nombre d'évènements étudiants accompagnés ou initiés Nombre de projets d'adaptation du campus menés Niveau de satisfaction des étudiants concernant l'accès et la qualité des infrastructures Bien-être des étudiants (enquête interne)
Document de référence	A créer

La mission principale du référent vie étudiante et associative est de mettre en œuvre et développer la politique de vie étudiante de l'établissement, et d'accompagner et soutenir les étudiants dans leurs projets associatifs.

Plus précisément, les missions confiées au référent vie étudiante et associative sont les suivantes :

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	13
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Mission 1 : Participer à l'élaboration de la stratégie de l'institut

- Activité 1-1 : Participer à la rédaction du projet d'établissement et à son bilan,
- Activité 1-2 : Fournir des indicateurs
- Activité 1-3 : Participer à l'élaboration du budget et de plan pluri-annuel
- Activité 1-4 : Participer à la rédaction aux réponses d'appels à projet

Mission 2 : Conseiller et accompagner les associations étudiantes

- Activité 2-1 : Conseiller les étudiants dans la création et la gestion administrative d'une association.
- Activité 2-2 : Assurer le suivi administratif et réglementaire des associations existantes (statuts, bureau, assurance, conventions).
- Activité 2-3 : Garantir la cohérence entre les projets associatifs et les valeurs/attentes de l'université et de l'institut
- Activité 2-4 : Promouvoir la mutualisation des moyens et la coordination entre associations des différentes filières.

Mission 3 : Accompagner et soutenir les projets étudiants

- Activité 3-1 : Accompagner les étudiants dans la conception, la planification et la mise en œuvre de leurs projets.
- Activité 3-2 : Soutenir la recherche de financements (subventions, partenariats, appels à projets, CVEC).
- Activité 3-3 : Participer à la préparation et au suivi du budget dédié à la vie étudiante.
- Activité 3-4 : Mettre en place un suivi régulier des événements pour améliorer la coordination et l'accompagnement logistique.
- Activité 3-5 : Faciliter la communication entre les associations et l'institut pour la gestion des locaux, matériels et espaces communs.

Mission 4 : Associer activement les associations étudiantes et les étudiants aux événements de l'institut (journée de cohésion, JPO, cérémonie, salon, ...)

- **Activité 4-1** : Coordonner la participation des associations étudiantes et des étudiants aux événements institutionnels
- **Activité 4-2** : Favoriser la co-construction et l'implication des étudiants dans la conception, l'organisation et l'animation des événements.
- **Activité 4-3** : Mettre en place un dispositif de soutien logistique, matériel pour accompagner les initiatives étudiantes dans ces événements.
- **Activité 4-4** : Valoriser la contribution des associations et des étudiants

Mission 5 : Animer la vie de campus

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	14
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

- Activité 5-1 : Promouvoir la cohésion inter-filières, inter-composantes ou inter-partenaires du campus
- Activité 5-2 : Soutenir l'organisation d'événements fédérateurs (conférences, forums, soirées, journées de prévention, moments de cohésion, événements sportifs ou culturels).
- Activité 5-3 : Créer du lien entre étudiants et anciens diplômés (réseau ALUMNI, parrainage, interventions de professionnels, retour d'expérience et d'insertion professionnelle).
- Activité 5-4 : Recueillir et relayer les besoins exprimés par les étudiants concernant les conditions de vie dans les locaux et sur le campus.

Mission 6 : Développer la vie de campus et les partenariats institutionnels

- Activité 6-1 : Renforcer les liens entre les différents acteurs du campus universitaire (composantes, CROUS, DVE, collectivités, associations partenaires).
- Activité 6-2 : Participer à la coordination des actions inter-établissements pour la vie de campus (événements, dispositifs étudiants, actions de prévention).
- Activité 6-3 : Représenter l'institut dans les instances ou réunions relatives à la vie de campus.
- Activité 6-4 : Identifier et valoriser les actions communes favorisant la cohésion et l'attractivité du campus.

Mission 7 : Développer la communication et les partenariats étudiants

- Activité 7-1 : Accompagner les associations dans la gestion et la communication de leurs pages sur les réseaux sociaux.
- Activité 7-2 : Veiller à la cohérence et à la valorisation de l'image de l'institut dans les publications étudiantes.
- Activité 7-3 : Promouvoir et valoriser les initiatives étudiantes (mise en avant sur supports ILFOMER / Université).
- Activité 7-4 : Développer des partenariats avec des acteurs locaux, institutionnels ou associatifs (CHU, Région, associations).

Note Les référents de l'ILFOMER	Rédacteurs : Direction	Destinataires :	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	15
---------------------------------	------------------------	-----------------	--------------------	------------------------	----

Annexe 8 : Projet pédagogique de l'institut

Conformément au P2ISR présenté en Annexe 3, le projet pédagogique de l'institut, qui englobe les indicateurs du dossier de demande de renouvellement de l'autorisation, repose sur l'Axe 2 Formation et Enseignement, l'Axe 3 Recherche et Innovation ainsi que sur l'Axe 4 Vie étudiante et associative.

AXE 2 : FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Stratégie globale de la politique pédagogique au sein de l'établissement

Conformément à la logique universitaire, l'ILFOMER définit et met en œuvre ses formations en garantissant leur accessibilité et en favorisant la réussite étudiante. Ces dernières années, les cursus en sciences de la réadaptation et de la rééducation ont connu d'importantes réformes, allongeant la durée des études et intégrant des évolutions en phase avec les transformations professionnelles et sociétales. Ces changements se traduisent par l'introduction d'enseignements transversaux (UE TEDS, Santé Numérique, UE Recherche) communs aux métiers de la réadaptation.

Le projet institutionnel de l'ILFOMER repose sur le renforcement de l'interdisciplinarité et de l'interprofessionnalité entre les filières de rééducation et de réadaptation, en favorisant la mutualisation des enseignements à l'échelle intra- et inter-établissement. L'institut s'est engagé dans l'expérimentation nationale pilotée par M. Le Boulter (mission interministérielle), portant sur le décloisonnement des cursus en santé. Cette dynamique a conduit à la mise en place d'un premier semestre commun, basé sur la mutualisation des enseignements en présentiel et le développement d'une culture professionnelle partagée.

Cette approche transversale s'inscrit également dans une logique de collaboration avec d'autres composantes de l'Université (Facultés de Médecine, Pharmacie, Lettres et Sciences Humaines, Droit, Sciences Économiques et Sciences et Techniques), notamment pour certains modules ou modalités d'admission. L'ILFOMER s'implique par ailleurs dans l'universitarisation des deux autres IFMK de Limoges (Croix-Rouge et APSAH) à travers des conventions partenariales.

Objectif/processus 2-1 : Définir et concevoir l'offre de formation

Chaque filière de l'ILFOMER construit son offre de formation en s'appuyant sur les textes réglementaires nationaux, en particulier les référentiels d'activités, de compétences et de

formation, qui précisent les attendus en matière de professionnalisation. Ces référentiels définissent les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme, ainsi que les modalités pédagogiques, théoriques et pratiques, permettant de les atteindre, notamment à travers les enseignements et les stages.

Dans un contexte d'évolution rapide des métiers de la rééducation et de réadaptation, et à la faveur des réformes successives, la logique d'**approche par compétences** tend à devenir la norme structurante de nos formations. L'ILFOMER s'inscrit pleinement dans cette dynamique et souhaite renforcer cette orientation en déclinant les référentiels de manière opérationnelle, afin d'éclairer plus finement ses choix pédagogiques.

Cette démarche implique, pour chaque compétence visée :

- La définition de ses composantes essentielles ;
- L'identification de niveaux de développement progressifs ;
- La caractérisation des apprentissages critiques associés à chaque niveau ;
- L'explicitation des familles de situations professionnelles dans lesquelles ces compétences sont susceptibles d'être mobilisées.

En systématisant cette structuration, l'ILFOMER vise à offrir une formation plus lisible, plus cohérente et plus ancrée dans les réalités professionnelles, tout en permettant un meilleur accompagnement des étudiants dans la construction progressive de leur expertise.

Dans le cadre de l'expérimentation régit par le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 et précisé par l'arrêté du 25 juin 2020, nous avons depuis l'année universitaire 2022-2023 modifié les référentiels de formation en décroissant les semestres, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'enseignements mutualisés en intra et inter-établissements et de regrouper ces mutualisations lors d'un premier semestre commun de formation. Le dispositif permet la mutualisation des enseignements en présentiel et favorise les échanges entre les enseignants et entre les étudiants des différentes filières. L'objectif pédagogique principal est d'apprendre aux étudiants à collaborer entre professionnels de santé en développant un socle commun de connaissances, une identité et une culture professionnelles communes, mais aussi une connaissance des différents métiers de la réadaptation.

Le projet pédagogique de l'ILFOMER s'inscrit dans une **approche par compétences (APC)**, qui constitue un **cadre transversal structurant** de l'ensemble des formations qu'il propose. Cette approche, qui tend à devenir centrale dans les référentiels nationaux des formations en santé, permet de penser les parcours de formation à partir des compétences professionnelles attendues, de leur développement progressif et des situations dans lesquelles elles sont mobilisées.

Développement d'un tronc commun interprofessionnel fondé sur une approche par compétences

Dans cette perspective, l'ILFOMER a mis en œuvre un parcours d'enseignements communs à ses quatre filières de formations, fondé sur l'APC et destiné à renforcer une culture professionnelle partagée entre ses quatre filières de formation. Ce parcours intègre une partie de la formation des étudiants de chaque filière et est structuré à l'appui des référentiels de chaque formation :

- **Ergothérapie** : Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute,
- **Masso_kinésithérapie** : Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. Décret n° 2025-1239 du 11 décembre 2025 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute
- **Orthophonie** : Code de la santé publique (articles D.4341-6 et suivants).

Il vise le développement de l'interprofessionnalité (apprendre *avec, de et sur* les autres professions) et la mobilisation des savoirs en situation clinique.

Le parcours commun a été construit à partir d'une phase de préparation (avril–août 2025) centrée sur le cadrage et l'outillage du travail afin d'identifier les points à travailler au sein des groupes travail.

Il a ensuite fait l'objet d'un lancement collectif en septembre 2025 (réunion d'équipe, constitution et cadrage du groupe de travail « référentiel de compétences »), puis d'une phase d'identification des enseignements mutualisables à travers plusieurs séances de travail. La sélection des enseignements communs a reposé sur les principes suivants :

1. **Cohérence** : mutualiser uniquement un "socle" réellement partagé par les trois formations, pour cela des groupes de travail intégrant des enseignants de chaque filière ont été constitués.
2. **Lisibilité** : la maquette de formation flèche explicitement ce qui relève des enseignements communs par l'intégration de la lettre P. dans la dénomination des unités d'enseignement (UE) et ce qui relève des enseignements spécifiques à

chaque filière (maintien des noms et numérotation d'UE proposés dans les référentiels de chaque formation.

3. **Progressivité** : les apprentissages sont organisés selon des niveaux d'acquisition (novice → intermédiaire → compétent), avec l'identification d'indicateurs.
4. **Soutenabilité** : les étudiants des différentes filières ayant des calendriers de stage avec différents types d'obligations, la sélection des contenus et des temps d'enseignement a tenu compte des périodes de présence de chaque filière et de la compatibilité avec les calendriers.

Enfin, entre novembre 2025 et janvier 2026, un travail de consolidation par filière a permis d'établir les correspondances référentiel-projet, d'articuler le dispositif avec les calendriers de stages et de stabiliser les choix au regard des contraintes pédagogiques et institutionnelles.

Cinq compétences ont été identifiées, pour chaque compétence 3 niveaux de compétences ont été identifiés :

	Novice → entrée dans la compétence	Intermédiaire → consolidation / autonomie partielle	Compétent → autonomie et intégration (transfert en clinique)
C1 – Mener une démarche de soins	Identifie des indicateurs	Participe	Mène
C2 – Collaborer avec les partenaires du soin	Entre en relation	S'engage (sous supervision)	Gère le partenariat
C3 – Gérer sa pratique professionnelle	Applique règles/méthodes décrites	Adapte ses actions aux situations imposées	Organise de façon autonome
C4 – Adosser sa pratique à des données scientifiques	Inscrit la pratique dans une démarche scientifique	Analyse les données	Réalise un travail de recherche (sous supervision)
C5 – Mener une action de santé publique	Analyse	Propose	Réalise

La formalisation des compétences communes a permis de concevoir le contenu du parcours d'enseignements communs.

Sur le plan pédagogique, le parcours d'enseignements communs privilégie l'apprentissage par situations, des études de cas, l'analyse de pratiques, des projets tutorés, et enseignements méthodologiques communs (notamment pour la recherche et la santé publique), dans le respect des impératifs de formation de chaque filière.

Ce parcours interprofessionnel d'enseignements communs, fondé sur l'APC, vise à installer chez les étudiants des compétences transférables et une culture professionnelle partagée. En les plaçant, dès la formation, dans des situations d'apprentissage conjointes, il facilite l'appropriation concrète des pratiques de collaboration attendues en santé, conformément aux orientations de santé publique en faveur de l'interprofessionnalité. Ces acquis seront mobilisés dans l'exercice professionnel pour renforcer la coordination des soins et la continuité des parcours des patients.

Le contenu détaillé des offres de formation pour chaque filière est présenté en Annexe 8bis.

L'évolution des métiers de la rééducation et de la réadaptation s'inscrit également dans un contexte marqué par de profondes mutations environnementales, sociétales et technologiques. Dans cette dynamique, l'ILFOMER engage une réflexion active sur l'adaptation de son offre de formation afin de préparer les futurs professionnels aux défis qui façonneront durablement leurs pratiques. Le développement durable et la responsabilité sociétale constituent des priorités stratégiques, tant au niveau de l'Université de Limoges que de l'ILFOMER. Face aux conséquences du changement climatique, il devient indispensable de sensibiliser les étudiants et les personnels aux enjeux écologiques, en s'appuyant notamment sur le socle commun de connaissances relatif à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). Cette orientation se traduit concrètement par l'intégration progressive de ces thématiques dans les unités d'enseignement, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), ainsi que par l'encouragement à leur mobilisation dans les mémoires de recherche. Un travail collaboratif est également mené avec l'Université pour l'élaboration d'un tronc commun sur ces questions, afin d'ancrer durablement ces préoccupations au cœur des parcours de formation. Au-delà de l'urgence environnementale, d'autres transformations sociétales majeures appellent une évolution des contenus pédagogiques. Conformément aux objectifs du Schéma régional de santé, l'ILFOMER intègre progressivement dans ses maquettes les grandes thématiques structurant l'avenir des systèmes de soins : le vieillissement de la population, qui implique une révision des modalités de prise en charge ; l'égalité d'accès aux soins, essentielle pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé ; l'égalité entre les genres, garantissant une prise en soin respectueuse et inclusive ; la barrière de la langue, qui peut

entraver la relation soignant-soigné et nécessite des dispositifs adaptés ; et enfin, la transformation numérique des métiers de la santé, dont les outils et usages sont en constante évolution.

Ces thématiques sont abordées de manière transversale dans les enseignements, avec l'objectif de développer chez les étudiants une posture réflexive, informée et engagée. En les intégrant également dans les travaux de recherche, l'ILFOMER entend former des professionnels capables de répondre aux exigences de leurs champs d'intervention tout en s'inscrivant dans une démarche éthique, responsable et résolument tournée vers l'avenir.

Objectif/processus 2-2 : Promouvoir et Accéder à la formation

Promouvoir l'accès aux formations

Les formations proposées par l'ILFOMER suscitent un intérêt croissant de la part des élèves et des étudiants, lesquels expriment un fort besoin d'informations concernant les conditions d'admission, le contenu des cursus et les débouchés professionnels. Cette dynamique se traduit par une augmentation significative des demandes d'immersion, de visites du campus et d'échanges avec les professionnels et étudiants de l'institut.

Dans le cadre du continuum bac -3 / bac +3, les équipes pédagogiques et les étudiants de l'ILFOMER s'impliquent activement dans des actions d'orientation visant à faire découvrir les métiers des sciences de la réadaptation et de la rééducation. L'établissement participe à de nombreux événements d'information et de promotion des filières, parmi lesquels figurent les Journées Portes Ouvertes de l'Université de Limoges, les salons et forums (Studyrama, forum post-bac), les dispositifs d'immersion tels que CAP'SUP, ou encore la journée Psy-ENPP à destination des conseillers d'orientation. Ces temps de rencontre offrent l'opportunité de présenter l'offre de formation, de répondre aux questions des lycéens, de leurs familles et des professionnels de l'éducation, et de les accompagner dans la compréhension des modalités d'admission propres à chaque filière.

Accéder aux formations

Depuis 2021, les étudiants accèdent à la filière orthophonie via la plateforme nationale Parcoursup, une modalité étendue en 2022 aux filières ergothérapie et orthoptie. Les équipes pédagogiques concernées se sont approprié ce nouvel outil de recrutement et ont défini, à partir des attendus nationaux, des critères de sélection clairs et transparents.

Ces éléments sont consignés dans les comptes rendus des commissions d'examen des vœux (CEV) et dans les rapports publics Parcoursup. L'admission en orthophonie s'inscrit par ailleurs dans une logique régionale, en lien avec les centres de formation de Bordeaux et de Poitiers, dans le cadre d'un regroupement Nouvelle-Aquitaine.

L'ILFOMER souhaite faire évoluer ces modalités de sélection. À moyen terme, l'introduction d'épreuves orales pour la filière ergothérapie est envisagée, afin d'apprécier au mieux la motivation et les aptitudes relationnelles des candidats. L'institut participe également activement au processus d'admission en masso-kinésithérapie, à travers sa présence dans les réunions inter-instituts/filières et les échanges organisés entre les différents IFMK de la région en fin d'année universitaire.

Conscient de l'évolution des profils des candidats, notamment en lien avec l'augmentation des demandes émanant de personnes en reconversion professionnelle, l'ILFOMER souhaite par ailleurs développer, avec le soutien de l'ARS, des dispositifs de passerelles spécifiques vers la filière kinésithérapie. Des réflexions sont également engagées en vue de la mise en place de procédures d'admission adaptées pour les candidats internationaux, afin d'élargir les opportunités d'accès à la formation et de renforcer l'ouverture à l'international.

Objectif/processus 2-3 : Mettre en œuvre la formation et évaluer les acquis

Dans le cadre de la création du semestre commun, conçu pour renforcer l'interprofessionnalité entre les filières, un groupe de travail dédié a été constitué. Celui-ci a participé à la réingénierie du dispositif pédagogique, mais également à son suivi opérationnel : accompagnement des étudiants, gestion des demandes de dispense d'enseignement, constitution des jurys pour les Commissions d'Attribution des Crédits (CAC), entre autres. Afin de répondre aux objectifs fixés, le volume horaire d'enseignements mutualisés a été significativement augmenté, de même que le nombre de situations pédagogiques favorisant le travail interprofessionnel.

Des dispositifs concrets ont ainsi été mis en place au sein de l'ILFOMER : organisation de séminaires transversaux, interventions de professionnels sous forme de témoignages, cartographies interactives des métiers, etc. À moyen terme, de nouvelles formes de collaboration pédagogique interprofessionnelle pourront être développées en lien avec les écoles et instituts du CHU de Limoges. L'élargissement du semestre commun à la quatrième filière de l'ILFOMER (Orthoptie) figure également parmi les perspectives fortes portées par l'établissement.

L'un des enjeux pédagogiques majeurs de l'institut reste la poursuite de la transformation engagée depuis sa création. Tous les types de pédagogie sont mobilisés dans les différentes filières, avec une attention particulière portée à la pédagogie active (classe inversée, analyses réflexives, mises en situation). Les modalités d'évaluation sont elles aussi diversifiées, avec le recours aux évaluations par les pairs, aux outils numériques, aux vignettes cliniques ou encore à l'évaluation des pratiques professionnelles.

Le numérique constitue un levier central dans cette dynamique de transformation. Tous les étudiants ont accès à la plateforme Moodle, qui centralise l'ensemble des supports pédagogiques et des capsules de cours. Des vidéos de pratiques, réalisées par les enseignants lors des travaux dirigés, sont mises à disposition en ligne pour soutenir l'apprentissage. L'équipe pédagogique utilise par ailleurs des outils interactifs comme Wooclap ou Socrative afin de dynamiser les enseignements et de favoriser l'engagement des étudiants.

La simulation virtuelle s'impose également comme un vecteur essentiel de professionnalisation. Elle permet à la fois l'acquisition de savoirs théoriques (ex. : anatomie) et la mise en œuvre de compétences cliniques via des cas virtuels interactifs. La plupart de ces contenus ont été développés par des étudiants dans le cadre de projets menés au sein du Centre de Simulation Virtuelle en Santé (CSVS). La construction du nouveau bâtiment des formations sanitaires a permis d'aménager des salles spécialisées en simulation (notamment dans le cadre du projet Simulation CARE), dans lesquelles des mises en situation ont déjà été expérimentées. Cette évolution nécessite un accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs pratiques pédagogiques, à travers des ateliers de formation internes.

Toutefois, la généralisation de ces approches pédagogiques innovantes suppose un investissement significatif en temps, en ressources humaines et matérielles. Le maintien et le développement de ces innovations nécessitent la définition de règles de valorisation des enseignements numériques, ainsi qu'un appui renforcé à la conception de contenus pédagogiques de qualité.

L'évaluation des formations constitue un pilier essentiel de l'amélioration continue. Chaque année, un questionnaire institutionnel est transmis aux étudiants par l'Université de Limoges. En complément, l'ILFOMER diffuse un questionnaire interne portant sur l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les stages. Les résultats de ces enquêtes sont présentés et analysés en conseil de perfectionnement, afin d'ajuster au mieux les contenus, les méthodes et les dispositifs d'accompagnement. Par ailleurs, des temps d'échange réguliers sont organisés entre les équipes pédagogiques et les étudiants.

(points promo, cafés pédagogiques), renforçant ainsi une culture du dialogue et de la co-construction.

Lors de chaque validation de l'offre de formation, les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) sont revues en profondeur. Elles sont adaptées aux objectifs pédagogiques visés et reposent sur un panel diversifié d'épreuves : examens écrits (dossiers, QCM, questions rédactionnelles, études de cas), oraux, épreuves pratiques.

Les stages cliniques et professionnels représentent une composante fondamentale de la formation initiale des étudiants de l'ILFOMER. Ils sont répartis sur l'ensemble du cursus et interviennent chaque année, avec des objectifs pédagogiques progressifs visant à développer les compétences pratiques, relationnelles et réflexives des futurs professionnels.

La coordination des stages est assurée par le responsable de stage de chaque filière et/ou le directeur de l'année d'étude. Ces référents jouent un rôle pivot à deux niveaux :

- **Auprès des étudiants**, ils assurent la présentation des objectifs de stage, les accompagnent dans la recherche de terrains, les soutiennent en cas de difficulté durant le stage, suivent le développement de leurs compétences, et mènent des entretiens individualisés lorsque nécessaire.
- **Auprès des maîtres ou tuteurs de stage**, ils interviennent avant, pendant ou après la période de stage pour agréer les structures d'accueil, fixer les objectifs pédagogiques, assurer un suivi régulier de la progression des compétences, vérifier la conformité des informations administratives transmises à l'ILFOMER et proposer, le cas échéant, des pistes de remédiation pédagogique.

Toutefois, l'offre de terrains de stage disponibles à proximité immédiate de l'ILFOMER reste limitée, principalement en raison du faible nombre de professionnels disponibles pour l'encadrement. Cette contrainte structurelle oblige les étudiants à multiplier les lieux de stage (morcellement des périodes) ou à effectuer une partie de leurs stages hors du territoire Limousin, voire en dehors de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette situation engendre des conséquences significatives, tant sur le plan logistique (temps de trajet, hébergement, isolement), que sur le plan financier, en raison de l'augmentation des frais liés aux déplacements, à l'hébergement temporaire ou à la restauration. Elle génère également une charge administrative importante, notamment en ce qui concerne la gestion et la multiplication des conventions de stage.

Conscient de ces contraintes, l'ILFOMER développe une politique de flexibilité pour faciliter l'organisation des stages. Ainsi, les étudiants ont la possibilité, en fonction du calendrier universitaire ou des contraintes des structures d'accueil, de réaliser des stages durant les périodes de fermeture administrative de l'institut. Dans ce cas, une permanence est assurée par les personnels de l'ILFOMER afin de maintenir un lien institutionnel, administratif et pédagogique avec les stagiaires.

Dans une perspective d'amélioration continue, l'institut a engagé une réflexion approfondie autour du projet **COStage** (vu avec la direction le 18/02/2025), visant à professionnaliser et structurer davantage la gestion des stages. Ce projet inclut notamment :

- Une cartographie plus fine des besoins et des disponibilités des terrains de stage ;
- Un renforcement du lien avec les acteurs de terrain pour favoriser l'agrément de nouvelles structures ;
- Une amélioration des outils de suivi et d'évaluation des stages ;
- La rationalisation des procédures administratives.

Ce travail structurel doit également permettre à moyen terme de renforcer l'ancrage territorial de l'ILFOMER en matière de formation, tout en limitant les effets délétères des déplacements répétés sur la qualité de vie des étudiants et la qualité pédagogique des expériences de stage.

Lieux de stage

Les stages constituent un élément central de la professionnalisation. Ils permettent la mise en œuvre des compétences en situation réelle et contribuent à l'ancrage territorial des futurs professionnels.

Pour la dernière année universitaire (2025-2026) :

- 1099 conventions de stage ont été réalisées. 78,5% des stages sont situés en Nouvelle-Aquitaine (n=863). 21,5% sont donc réalisés hors région (n=236).
- Les stages hors région sont très dispersés, ils couvrent 51 départements différents.
- Les terrains de stages effectués en région concernent les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine, avec une concentration marquée en Haute-Vienne (87) : 545 stages, soit 63,2% des stages régionaux.

Pour la filière d'orthophonie, les terrains de stage couvrent l'ensemble des principaux secteurs d'exercice : cabinets libéraux (majoritaires), établissements hospitaliers (CHU, centres hospitaliers, centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, cliniques spécialisées), structures médico-sociales (CMPP, SESSAD, ESSAD, IME, IEM, ITEP, CAMSP), établissements spécialisés (SSEFIS, IES). 509 conventions de stage ont été réalisées en 2024-2025. 71,5% des stages sont réalisés en Nouvelle-Aquitaine (n=364) et 28,5% demeurent hors région (n=145), répartis sur 35 départements, ce qui traduit un recours non négligeable à des terrains extérieurs lorsque l'offre régionale ne suffit pas.

Pour la filière d'ergothérapie, les terrains de stage s'inscrivent dans les secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif et professionnel, dans et hors région Nouvelle-Aquitaine. Un déficit persiste en santé mentale et en soins de suite et de réadaptation sur le territoire, ce qui impose la recherche de terrains complémentaires hors région. Une base de données nationale de stages en ergothérapie (Ergostage) est utilisée pour structurer l'offre et permettre aux établissements de déclarer les places disponibles.

Pour la filière de masso-kinésithérapie, les terrains de stage comprennent les services du CHU de Limoges, d'autres établissements de santé régionaux, des structures médico-sociales, des centres de rééducation et des cabinets libéraux. La présence de plusieurs instituts de formation en kinésithérapie sur le territoire sature partiellement l'offre de stages, ce qui nécessite une coordination fine et parfois le recours à des stages hors région.

Une commission stages (Costage), créée en 2023-2024, réunit des représentants de chaque filière et des personnels administratifs. Elle permet de favoriser les échanges et les partages d'expérience, d'harmoniser et d'améliorer les pratiques pédagogiques.

L'ILFOMER favorise le développement de politiques régionales d'accueil préférentiel des étudiants de la région, travaille à l'accès à la formation au tutorat pour les professionnels d'accueil et accompagne les démarches de dématérialisation des conventions et des dossiers d'agrément. Les étudiants peuvent être amenés à réaliser des stages pendant les périodes de fermeture de l'institut, avec mise en place de permanences assurées par des personnels.

La liste détaillée et actualisée des lieux de stage par filière, par type de structure et par territoire figure dans l'annexe 08ter.

Objectif/processus 2-4 : Développer la coopération internationale

L'ILFOMER s'inscrit dans une dynamique d'ouverture internationale, en cohérence avec les priorités de l'Université de Limoges. Dans un contexte de mondialisation des savoirs et des pratiques professionnelles, l'institut entend développer ses partenariats avec des universités, instituts et établissements de formation, en Europe comme à l'international, afin de répondre à une demande croissante de la part des étudiants, et de favoriser les mobilités entrantes et sortantes des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs.

L'objectif poursuivi est double : d'une part, proposer aux étudiants un éventail élargi d'opportunités de formation, de stage ou d'immersion à l'étranger, et d'autre part, accroître la visibilité et l'attractivité de l'ILFOMER à l'échelle internationale. Un référent dédié aux relations internationales, appuyé par la direction de l'institut et en lien avec la direction de la coopération internationale de l'Université de Limoges, accompagne les démarches administratives, logistiques et financières des mobilités.

Une première collaboration structurée a été initiée en 2018 avec l'Université Laval (Québec), permettant à plusieurs étudiants en kinésithérapie d'effectuer des stages internationaux. Depuis, des accords-cadres ont été établis avec les institutions suivantes :

- L'Université Vasile Alecsandri de Bacau (Roumanie) – filières kinésithérapie et ergothérapie ;
- L'Université de Parakou (Bénin) – filières kinésithérapie et ergothérapie ;
- L'Université de Malaga (Espagne) – filières kinésithérapie et ergothérapie ;
- L'Université catholique de Valence (Espagne) – filière kinésithérapie ;
- L'Université de Perugia (Italie) – filière orthophonie.

Ces collaborations ont permis la réalisation effective de mobilités dans différentes filières. En kinésithérapie, deux étudiants ont effectué une mobilité au Togo, en partenariat avec l'association Espoir-Sourire. En orthophonie, des mobilités ont été organisées vers le Chili, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. En ergothérapie, une mobilité a été réalisée en Suisse. Afin de consolider et de diversifier cette dynamique, l'ILFOMER souhaite désormais faciliter les mobilités vers des pays francophones, notamment la Belgique et la Suisse, et renforcer ses partenariats avec le Canada, en particulier avec des établissements tels que l'Université de Calgary.

Dans une perspective d'amélioration continue, plusieurs axes de développement ont été identifiés :

- La rédaction et la diffusion d'un guide à destination des étudiants regroupant les modalités de mobilité, les aides financières disponibles, ainsi que les démarches à effectuer ; ce document viendrait en appui des présentations orales annuelles assurées par le référent ;
- La constitution d'un répertoire des terrains de stage à l'international, par filière, incluant les structures ayant déjà accueilli des étudiants de l'ILFOMER, même en dehors des accords-cadres, afin de faciliter les recherches individuelles ;
- La mise à disposition de traductions fiables pour les documents d'évaluation de stage ainsi que pour les appréciations rédigées par les maîtres de stage non francophones ;
- L'organisation de retours d'expérience sous forme de rencontres ou de témoignages, favorisant l'échange entre anciens et futurs étudiants en mobilité.

En 2025, l'ILFOMER a répondu à deux appels à projets dans le cadre de l'action Erasmus+ KA-171, avec pour ambition de développer les mobilités étudiantes, les mobilités enseignantes et les mobilités administratives. Les candidatures portent sur des partenariats avec l'Université de Sherbrooke (Québec) ainsi qu'avec des établissements situés dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine et Albanie). En parallèle, l'institut a accueilli une délégation d'étudiants américains, témoignant de son attractivité croissante.

Depuis 2023, un projet structurant est par ailleurs en cours de développement avec l'Université de Parakou (Bénin), visant à créer un Institut des Sciences de la Réadaptation. À l'issue de deux années de collaboration, l'ouverture d'une école de kinésithérapie est prévue pour 2025-26. Ce projet permettra non seulement de renforcer les mobilités sortantes et entrantes, mais également d'inscrire l'ILFOMER dans une coopération académique de long terme.

Enfin, dans l'optique de favoriser les mobilités entrantes et d'accueillir davantage d'étudiants internationaux, l'ILFOMER projette de développer une partie de son offre de formation en langue anglaise. L'usage de l'intelligence artificielle pour faciliter la traduction automatique et l'intégration linguistique des étudiants non francophones fait également partie des stratégies explorées, dans une logique d'inclusion et de modernisation des pratiques pédagogiques.

Objectif/processus 2-5 : Favoriser la réussite étudiante par l'individualisation des parcours

Les étudiants primo-entrants à l'ILFOMER présentent des profils diversifiés. Ils peuvent être issus du baccalauréat, avoir validé une première année de licence (PASS, LAS ou autres parcours), être titulaires d'une licence, master ou encore s'inscrire dans une démarche de reconversion professionnelle. Cette hétérogénéité se traduit par une grande variabilité des niveaux, tant en matière d'autonomie dans le travail universitaire que dans l'acquisition des connaissances disciplinaires. Les étudiants entrant directement après le baccalauréat rencontrent fréquemment des difficultés dans les domaines méthodologiques, tels que la prise de notes, la rédaction de fiches de lecture ou l'organisation du travail personnel. D'autres peuvent se heurter à des lacunes dans certaines disciplines qu'ils n'ont pas abordées lors de leur parcours antérieur. Dans ce contexte, l'individualisation des parcours constitue un levier central de la politique de formation de l'ILFOMER, au service de la réussite étudiante et de l'équité d'accès aux compétences. Elle vise à prendre en compte la diversité des profils des étudiants, de leurs acquis antérieurs et de leurs besoins, tout en s'inscrivant strictement dans le cadre réglementaire national et les référentiels de formation.

1. Un socle commun au service de la réussite étudiante

Tout au long du cursus, l'ILFOMER met en œuvre un ensemble de dispositifs visant à accompagner l'ensemble des étudiants dans leur progression. Un suivi pédagogique régulier est organisé à la fin de chaque semestre ou de chaque année universitaire, sous la forme de temps collectifs et d'entretiens individuels. Ces temps permettent d'analyser les acquis, d'identifier les difficultés rencontrées en formation ou en stage et d'accompagner l'évolution du projet de formation de chaque étudiant.

Lorsque cela est nécessaire, des contrats pédagogiques individualisés peuvent être proposés aux étudiants redoublants ou ajournés autorisés à poursuivre leur cursus. Ces dispositifs permettent d'ajuster la charge d'enseignements, les activités pédagogiques attendues et, le cas échéant, les modalités d'évaluation, dans une logique de sécurisation des parcours et de prévention des ruptures.

Par ailleurs, les enseignements font l'objet d'ajustements réguliers à partir des retours des étudiants et de l'analyse des situations rencontrées en formation et en stage. À titre d'exemple, l'identification de questionnements récurrents liés aux situations de stage a conduit à la création d'un enseignement spécifique consacré à la préparation à la posture

professionnelle en stage. Cet enseignement vise à accompagner les étudiants dans la réflexion autour de situations sensibles ou complexes, telles que la conduite à tenir face aux violences sexistes et sexuelles, les limites du rôle professionnel ou les sollicitations non conformes au niveau de compétences attendu.

Un dispositif de tutorat d'accompagnement entre étudiants de niveaux avancés et étudiants primo-entrants complète ce socle commun. Des suivis ponctuels individualisés ou en petits groupes peuvent également être proposés lorsque les difficultés identifiées nécessitent un accompagnement renforcé, à travers notamment un contrat pédagogique lorsque cela ne nécessite.

2. Des réponses adaptées aux situations spécifiques

L'ILFOMER accorde une attention particulière à l'accompagnement des situations spécifiques, notamment celles liées au handicap ou à des contraintes personnelles particulières. Les étudiants en situation de handicap bénéficient, après évaluation par les services universitaires compétents, d'aménagements pédagogiques et évaluatifs mis en œuvre en lien étroit avec la référente handicap de la composante.

L'institut veille à concilier le respect de l'autonomie des étudiants, la conformité aux préconisations établies par les services spécialisés et la faisabilité organisationnelle des adaptations proposées, dans une logique d'équité, d'inclusion et de responsabilité institutionnelle. La référente handicap de l'ILFOMER les accompagne dans la mise en œuvre de ces démarches, dans une logique de bienveillance, de soutien et de responsabilisation. Les aménagements sont mis en place dans la mesure des capacités organisationnelles de la composante, dans un esprit d'inclusion et d'équité.

3. Des parcours d'excellence et d'ouverture

L'individualisation des parcours s'inscrit enfin dans une dynamique d'ouverture et d'excellence académique. Elle repose sur la diversité des terrains de stage, la variété des projets de mémoire et les possibilités de mobilités internationales, permettant aux étudiants d'enrichir leur parcours et d'élargir leurs perspectives professionnelles et académiques.

L'ILFOMER encourage et accompagne les étudiants qui souhaitent s'engager dans des parcours d'approfondissement académique, notamment à travers des perspectives de double cursus ou de poursuite d'études en master et en doctorat, en particulier dans les domaines des sciences de la réadaptation et de la santé publique. Cette orientation s'inscrit dans l'ambition de former des professionnels capables, le cas échéant, de s'inscrire dans des trajectoires de recherche, y compris à l'échelle internationale,

contribuant ainsi au rayonnement scientifique de l'institut et à la structuration du champ des sciences de la réadaptation.

Objectif/processus 2-6 : Favoriser l'insertion professionnelle

Bien que les diplômés de l'ILFOMER rencontrent peu de difficultés en matière d'insertion professionnelle, l'institut considère essentiel de s'emparer de cet enjeu afin d'anticiper les besoins futurs et de favoriser une intégration réussie des jeunes professionnels dans le tissu territorial. Cet accompagnement s'inscrit également dans l'ambition fondatrice de l'établissement : répondre à un besoin spécifique en professionnels de santé dans les zones sous-dotées, notamment en Nouvelle-Aquitaine.

Plusieurs actions sont déployées à cet effet. Depuis 2023, un **forum de l'emploi** est organisé chaque année afin de favoriser les échanges entre les étudiants et les recruteurs, et de stimuler la constitution de réseaux interprofessionnels. Ce forum constitue une opportunité concrète de rencontre, de mise en relation et de préfiguration de futures collaborations professionnelles.

L'ILFOMER agit également sur un levier fondamental de l'insertion : l'ancrage territorial des stages. Ainsi, la filière orthophonie organise des **stages filés** en première et quatrième années, permettant de développer un lien continu avec les structures locales. Par ailleurs, un suivi étroit est maintenu avec les terrains de stage du territoire limousin, afin de renforcer la cohérence entre les lieux de formation clinique et les bassins de besoins.

En complément, des **tables rondes** sont proposées aux étudiants en fin de cursus, notamment en masso-kinésithérapie. Ces rencontres, animées par des professionnels du secteur, visent à éclairer les étudiants sur plusieurs dimensions clés de leur insertion :

- Les possibilités de formation complémentaire post-diplôme ;
- Les différents modes d'exercice (libéral, salarié, mixte, hospitalier, etc.) ;
- Les démarches concrètes pour s'installer et débiter dans la vie professionnelle.

Ces temps d'échange, conçus comme des moments privilégiés de dialogue et de transmission, permettent aux futurs diplômés d'ajuster leur projet professionnel à la réalité du terrain, et de mieux anticiper les étapes de leur installation.

Enfin, l'ILFOMER souhaite initier la **structuration d'un réseau Alumni**, visant à maintenir un lien durable avec les anciens étudiants. Ce réseau aura vocation à favoriser le partage d'expériences, à soutenir l'insertion des nouvelles promotions, et à nourrir une communauté professionnelle engagée, solidaire et connectée à l'évolution des métiers.

AXE 3 : RECHERCHE ET INNOVATION

Stratégie globale de la politique de recherche au sein de l'établissement

La recherche constitue l'un des piliers de l'universitarisation des formations paramédicales, comme l'ont souligné la Grande Conférence de Santé de 2016 et le rapport IGAENR de 2019. Dans ce contexte, l'ILFOMER s'est engagé à développer une stratégie de recherche cohérente et ambitieuse, centrée sur l'articulation formation-recherche, la valorisation des travaux étudiants et l'accessibilité à la formation doctorale.

L'ILFOMER propose une formation à et par la recherche, inscrite dans une logique de professionnalisation réflexive. L'écosystème local — composé de l'institut, de laboratoires de recherche (HAVAIE, CERES) et du CHU de Limoges — offre un cadre propice à l'émergence de projets de recherche en lien étroit avec les pratiques de terrain. Ce positionnement est renforcé depuis la création de la section CNU 91 « Sciences de la réadaptation et de la rééducation », qui ouvre des perspectives de développement de carrières académiques dans ce champ disciplinaire émergent.

La création d'une commission recherche permet de structurer les actions menées dans ce domaine, en intégrant étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et professionnels autour d'initiatives concrètes : tutorats, clubs d'écriture scientifique, conférences, journées scientifiques, soutien à la valorisation. Par ailleurs, l'ILFOMER participe activement aux actions de diffusion de la culture scientifique portées par l'Université de Limoges, en lien avec sa mission de service public.

Objectif / Processus 3-1 : Accompagner la formation à et par la recherche

L'ILFOMER développe une formation à et par la recherche structurée dès le niveau licence, en particulier à travers les travaux de mémoire. Ceux-ci s'inscrivent dans les champs des sciences de la réadaptation, des sciences de l'éducation ou encore des sciences humaines appliquées à la santé.

Afin de renforcer la qualité des démarches de recherche :

- Des enseignements transversaux mutualisés en méthodologie de la recherche sont proposés aux étudiants des différentes filières ;
- Des ressources pédagogiques numériques (capsules vidéos, supports interactifs) ont été conçues ;
- Des stages de recherche sont organisés dans les laboratoires partenaires (HAVAIE, CERES) ;

- Les doctorants participent à l'enseignement de la méthodologie, favorisant ainsi un compagnonnage pédagogique et scientifique ;
- Des conférences scientifiques sont ouvertes à l'ensemble des étudiants dans une perspective de science ouverte.

L'objectif est de créer un **socle méthodologique commun** et une culture scientifique partagée, dans une logique de transversalité entre filières et avec les structures de recherche locales.

Objectif / Processus 3-2 : Favoriser la valorisation des travaux de recherche des étudiants

La valorisation scientifique des mémoires étudiants constitue un enjeu fort. L'ambition est de transformer certains travaux de fin d'étude en productions scientifiques, dans le respect des standards de qualité et d'éthique académique.

Plusieurs actions sont menées :

- Organisation, depuis 2019, d'une journée scientifique annuelle à l'ILFOMER, où les étudiants présentent leurs recherches sous forme de communication orale ou de poster ;
- Accompagnement ciblé à la rédaction d'articles scientifiques ;
- Participation à des congrès nationaux ou interrégionaux, en lien avec les sociétés savantes du champ de la réadaptation.

Ces actions permettent de valoriser l'investissement des étudiants, de renforcer leur posture réflexive et de contribuer au rayonnement scientifique de l'institut.

Objectif / Processus 3-3 : Accompagner l'accès à la formation doctorale

L'un des leviers majeurs du développement de la recherche en réadaptation est de faciliter l'accès des étudiants et jeunes diplômés à la formation doctorale.

Pour ce faire, l'ILFOMER agit à plusieurs niveaux :

- Encouragement à la poursuite d'étude en Master Recherche, en lien avec les composantes de l'Université de Limoges ;
- Intégration des doctorants dans la formation pour favoriser la transmission de parcours ;

- Appui à la création d'une mention Master en Sciences de la réadaptation, en partenariat avec les laboratoires et composantes concernées ;
- Construction d'un référentiel de compétences recherche, permettant d'identifier les compétences transversales développées tout au long de la formation initiale.

L'objectif est de structurer une filière universitaire complète, de la licence au doctorat, dans le champ des sciences de la réadaptation.

Objectif / Processus 3-4 : Promouvoir les valeurs d'éthique et de déontologie

Dans le respect de la Charte d'éthique et de déontologie de l'Université, l'ILFOMER veille à former ses étudiants et enseignants à l'intégrité scientifique.

Les actions suivantes sont mises en œuvre :

- Un enseignement commun sur l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique est dispensé à l'ensemble des étudiants ;
- Tous les mémoires de fin d'étude sont soumis à un logiciel anti-plagiat, garantissant l'originalité et le respect des règles académiques ;
- Un formulaire de déclaration de liens d'intérêts est exigé de la part des enseignants, qu'ils soient titulaires ou vacataires, en lien avec les pratiques des autres composantes de santé (Faculté de Médecine, école de Sage-femme, etc.);
- L'introduction des cours se fait avec communication systématique des liens d'intérêts, dans un souci de transparence et de sensibilisation des étudiants à l'éthique de la recherche.

Objectif / Processus 3-5 : Promouvoir la culture scientifique

Au-delà de la formation à la recherche, l'ILFOMER souhaite ancrer durablement la culture scientifique dans ses pratiques pédagogiques et son environnement institutionnel. Cette ambition passe par :

- La participation active des enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants aux événements de culture scientifique organisés par l'Université de Limoges ;
- La contribution à la création de supports numériques de vulgarisation, tels que des capsules vidéos présentant les parcours de recherche de nos étudiants et enseignants (projet UL – portraits de chercheurs) ;

- L'organisation d'événements en lien avec la Fête de la Science, des conférences grand public, ou la valorisation de la recherche en santé auprès des lycéens ;
- L'implication croissante des étudiants dans la diffusion des savoirs, en lien avec la stratégie de science ouverte de l'établissement.

Ces actions visent à décroïsonner la recherche, à renforcer la visibilité de l'ILFOMER et à participer activement à la dynamique de rayonnement académique régional, national et international.

AXE 4 : VIE ETUDIANTE ET ASSOCIATIVE

Stratégie globale de développement de la vie étudiante

La réussite des étudiants de l'ILFOMER ne se limite pas à la validation de leurs examens ou à leur insertion professionnelle. Elle repose également sur leur **épanouissement personnel, social et collectif** au sein de l'institut et du campus. Dans cette perspective, la vie étudiante constitue un levier essentiel pour développer le sentiment d'appartenance, renforcer la cohésion inter-filières, et favoriser la construction de parcours de formation équilibrés.

L'ILFOMER souhaite ainsi encourager **l'implication des étudiants dans la vie institutionnelle**, à travers un soutien actif aux associations étudiantes, un meilleur aménagement des espaces communs, et le développement d'initiatives porteuses de lien social, de transversalité et d'engagement citoyen. Ces actions s'inscrivent dans une vision inclusive de la vie universitaire, où chaque étudiant peut devenir acteur de son environnement.

Objectif / Processus 4-1 : Aménager les locaux et favoriser la vie étudiante sur le campus

L'intégration de l'ILFOMER dans le bâtiment mutualisé des formations sanitaires sur le campus Vanteaux représente une opportunité structurante pour favoriser la vie de campus. Néanmoins, plusieurs limites ont été identifiées, notamment en matière d'espaces conviviaux, d'accessibilité aux équipements ou de visibilité des activités étudiantes.

Dans cette optique, l'ILFOMER souhaite :

- Mobiliser la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour soutenir des projets d'aménagements (espace détente, coin café, salle associative...) ;
- Participer à l'installation d'un city stade ou d'équipements sportifs légers, en lien avec les autres composantes et l'université, afin de favoriser les échanges inter-filières et inter-composantes ;
- Renforcer la signalétique, l'information et la lisibilité des espaces étudiants, notamment dans les zones partagées avec les autres instituts du CHU.

Objectif / Processus 4-2 : Faciliter l'installation et le fonctionnement des associations étudiantes

L'ILFOMER accueille actuellement **six associations étudiantes**, dont un Bureau des Étudiants fédérant plusieurs filières. Ces associations jouent un rôle majeur dans l'animation de la vie étudiante, la création de lien inter-promotionnel, et la représentation des usagers au sein des instances.

L'institut souhaite les accompagner de manière renforcée :

- En leur dédiant des espaces identifiés et équipés, dans la limite des capacités du bâtiment ;
- En facilitant leur accès aux moyens logistiques et financiers nécessaires à leurs projets ;
- En les soutenant dans l'organisation de manifestations nationales ou régionales, telles que la Journée nationale de l'UNAEO ou des actions de santé publique (ex. : Movember, journées thématiques).

Objectif / Processus 4-3 : Impliquer les associations dans les manifestations collectives

La vie institutionnelle est rythmée par plusieurs événements qui constituent des temps forts de la communauté ILFOMER :

- Journées Portes Ouvertes (JPO),
- Journée de l'ILFOMER,
- Cérémonie de fin d'année.

Ces manifestations sont conçues **en co-construction avec les associations étudiantes**, qui y tiennent un rôle actif en matière d'organisation, de médiation, de communication ou d'accueil. L'objectif est de consolider cette implication et d'inscrire ces moments comme des temps de valorisation collective de la formation, de la vie associative et de l'identité de l'institut.

Les associations étudiantes de l'ILFOMER :

	L'ALLER est l'Association Limougeaude Libre des Etudiants en Réadaptation. Elle a été créée en 2012, à l'ouverture de l'ILFOMER, par la première promotion d'étudiants ergothérapeutes. L'ALLER regroupe les étudiants en ergothérapie. L'objectif de celle-ci est de proposer et d'organiser divers événements : soirées, gala, tournoi sportif, téléthon... d'accueillir les nouveaux étudiants ; d'accompagner et soutenir les étudiants de la filière tout au long du cursus.
	BRAKIAL est le Bureau Rassemblant les Kinés de l'ILFOMER et de l'APSAH de Limoges. Il a été créé en 2013. Cette association rassemble les étudiants en kinésithérapie de l'ILFOMER et de l'APSAH, soit 117 adhérents. L'objectif de BRAKIAL est de proposer et d'organiser divers événements (soirées, gala, tournoi sportif, téléthon...). La règle première est la convivialité et la bonne entente !
	OREIL est l'association des Orthophonistes Etudiants de l'Institut Limousin. Créée en 2012, elle participe à l'organisation et à l'amélioration de la vie étudiante de ses adhérents : tarifs préférentiels sur les commandes de matériel ; mise en place de projets solidaires ; soirées ; week-ends et autres événements pour favoriser le dynamisme de l'école ainsi que le lien entre les étudiants en orthophonie, les étudiants de l'ILFOMER et des autres filières. L'association a également comme rôle de représenter et défendre les étudiants en orthophonie de Limoges dans leurs droits, leurs intérêts matériels et moraux.
	BINOCL est le Bureau Indépendant des Nouveaux Orthoptistes du Campus de Limoges. Cette association regroupe les étudiants orthoptistes, partage sur leur futur métier, propose et organise divers événements.

	CREIL est le Congrès de Rééducation des Etudiants de l'ILFOMER – Limoges. Cette association a pour objectif d'organiser chaque année un congrès à destination des étudiants et des professionnels, où interviennent divers conférenciers experts dans leur domaine.
	CLIKE est la Communauté Limougeaude pour les IKE. Cette association rassemble les étudiants en kinésithérapie de l'ILFOMER, l'APSAH et de l'IRFSS CROIX ROUGE de LIMOGES. L'objectif est de proposer et d'organiser divers évènements.
	IDEO est l'association Incroyable Défi des Etudiants en Orthophonie. Association humanitaire créée en 2015 pour la participation de deux étudiantes au 4L Trophy et reprise en 2016 par 10 étudiantes pour monter un projet de solidarité internationale, le projet enfants de Shanti. L'objectif de l'association est de poursuivre la mise en place de projets solidaires chaque année grâce au renouvellement des membres

Objectif / Processus 4-4 : Accompagner le tutorat étudiant et les projets étudiants

Depuis plusieurs années, les étudiants de l'ILFOMER s'investissent dans de nombreux projets à impact pédagogique, social ou institutionnel. Afin de mieux structurer cette dynamique, l'institut souhaite :

- Soutenir les projets étudiants dans le cadre d'appels à projets internes ou de dispositifs existants (CVEC, CREIL, bourses d'initiatives, etc.) ;
- Encourager la mise en place de référents étudiants dans chaque promotion ou filière (référent matériel, responsable de promotion, coordinateur des stages...) ;
- Formaliser et valoriser l'engagement étudiant dans les projets collectifs ;

- Soutenir la création d'un réseau Alumni, sous la forme d'un bureau ou d'une association des anciens étudiants, qui pourra participer à des actions de tutorat, d'orientation, de mentorat ou de transmission d'expérience.

Ce processus vise à faire de l'ILFOMER un lieu de formation, mais aussi d'engagement — où chaque étudiant peut contribuer à la dynamique collective de l'institut et y construire des compétences transversales valorisables dans son futur parcours professionnel.

Objectif / Processus 4-5 : Faciliter l'accès aux services étudiants

Au-delà des services à l'étudiant spécifique à l'ILFOMER, nos étudiants bénéficient des prestations offertes aux étudiants par les services de l'Université de Limoges et du CROUS. Parmi elles figurent :

1. La DORI – Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

Accompagnement des étudiants depuis l'entrée à l'université jusqu'au premier emploi.

Prestations principales :

- Aide à l'orientation et aux choix de formation ;
- Construction du projet professionnel ;
- Conseils pour l'insertion professionnelle ;
- Ateliers et rencontres avec des professionnels.

2. Le BAAEH – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap

Accompagnement personnalisé pour favoriser l'inclusion et la réussite.

Prestations principales :

- Évaluation des besoins ;
- Aide administrative et juridique ;
- Visite des locaux et coordination avec les équipes ;
- Aménagements d'examens ;
- Possibilité d'accompagnement par un étudiant assistant.

3. Le CROUS

Accompagnement social et matériel des étudiants.

Prestations principales :

- Gestion des bourses et aides financières ;
- Logement étudiant ;
- Restauration universitaire ;
- Service social étudiant.

4. Le Service Commun de la Documentation (SCD)

Pilotage des bibliothèques universitaires et ressources documentaires.

Prestations principales :

- Accès à 20 bibliothèques et à des ressources en ligne 24h/24 via KaoLim dont à des bases de données spécialisées en sciences de réadaptation ;
- Aide à la recherche documentaire ;
- Formations à la maîtrise de l'information ;
- Mise à disposition d'espaces de travail et d'ordinateurs.

5. Le SUAPS – Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Développement de la pratique sportive pour tous.

Prestations principales :

- Accès gratuit à plus de 48 activités sportives (avec CVEC) ;
- Pratique libre ou cours hebdomadaires ;
- Possibilité de valoriser la pratique sportive (bonus ou option) ;
- Stages et sports de pleine nature.

6. Le SSE – Service de Santé Étudiant

Prévention, écoute et soins gratuits.

Prestations principales :

- Contrôle médical lors de la première inscription ;
- Consultations gratuites (médecine générale, gynécologie, psychologie, etc.) ;
- Soins infirmiers, vaccinations, certificats médicaux ;
- Entretiens infirmiers thématiques ;

- Actions de prévention et d'information santé.

7. Le Service Culturel

Accès à la culture, aux pratiques artistiques et aux événements universitaires.

Prestations principales :

- Ateliers artistiques encadrés (théâtre, danse, écriture, chœur, etc.) ;
- Validation possible sous forme d'option ou bonus ;
- Événements culturels (spectacles, festivals, expositions...) ;
- Passeport culturel (gratuit pour les étudiants) donnant accès à tarifs réduits ;
- Accompagnement des projets culturels étudiants.

8. Le Bureau de Vie Étudiante (BVE)

Service animé par les étudiants et pour les étudiants.

Prestations principales :

- Accompagnement des projets étudiants ;
- Formations aux démarches associatives ;
- Actions de prévention, culture, sport, écologie ;
- Prêt de matériel (ordinateurs...) ;
- Réservation d'espaces étudiants ;
- Soutien logistique aux associations étudiantes.

9. Le Service de Santé des Etudiants

Service de proximité pour tous les problèmes de santé.

Prestations principales :

- Consultations : médecine générale, psychologie, psychiatrie, gynécologie, allergologie... ;
- Soins infirmiers et vaccinations ;
- Certificats médicaux (sport, tutorat, emplois étudiants...) ;
- Conseils en nutrition, gestion du stress ;
- Orientation vers des structures spécialisées ;
- Service social commun CROUS/Université (aides financières, logement, démarches...).

10. Vie citoyenne – Représentation étudiante

Participation active aux instances décisionnelles de l'Université.

Prestations principales :

- Vice-Président Étudiant (VPE), élu pour représenter les étudiants ;
- Représentation dans le Conseil d'Administration (CA), le Conseil Académique, la CR et la CFVU ;
- Contribution aux décisions sur : formations, vie étudiante, handicap, recherche, examens, budget ;
- Rôle de relais entre les étudiants et la gouvernance universitaire ;
- Soutien aux étudiants en cas de litige ou de difficulté.

Indicateurs du projet pédagogique

AXE 2 – FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Objectif / Processus 2-1 : Définir et concevoir l'offre de formation

- Pourcentage et volume horaire des enseignements mutualisés intra- et inter-filières
- Nombre d'UE explicitement adossées à une approche par compétences
- Nombre de compétences communes formalisées dans le tronc commun interprofessionnel
- Nombre de situations professionnelles ou simulées mobilisées dans les enseignements
- Variété des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (CC / CT / mixtes), en pourcentage

Objectif / Processus 2-2 : Promouvoir et accéder à la formation

- Nombre de candidats par filière et évolution pluriannuelle
- Taux de sélectivité par filière
- Nombre d'actions d'orientation (JPO, salons, forums, immersions)
- Nombre de lycéens accueillis en immersion ou en actions d'orientation au sein de l'institut

Objectif / Processus 2-3 : Mettre en œuvre la formation et évaluer les acquis

- Taux de réussite par année et par filière
- Taux de redoublement et d'ajournement
- Proportion d'UE mobilisant des pédagogies actives
- Proportion d'UE utilisant des outils numériques interactifs
- Nombre d'activités de simulation intégrées aux cursus (simulation humaine et/ou virtuelle)
- Taux de concordance entre évaluations universitaires (UE professionnelles) et évaluations de stage (UE stage)

Objectif / Processus 2-4 : Développer la coopération internationale

- Nombre d'accords internationaux actifs
- Nombre de mobilités étudiantes sortantes et entrantes

Objectif / Processus 2-5 : Favoriser la réussite étudiante par l'individualisation des parcours

- Nombre d'entretiens pédagogiques individualisés réalisés
- Proportion d'étudiants ayant bénéficié d'un dispositif d'accompagnement ciblé
- Nombre de dispositifs d'accompagnement des étudiants mis en œuvre
- Taux d'étudiants estimant que le suivi pédagogique contribue à leur réussite
- Taux d'étudiants bénéficiant d'aménagements pédagogiques ou d'examens
- Évolution du taux d'abandon par cohorte

Objectif / Processus 2-6 : Favoriser l'insertion professionnelle

- Taux d'insertion professionnelle à 6 et 12 mois
- Proportion de diplômés exerçant sur le territoire régional
- Nombre de structures partenaires participantes au forum de l'emploi

AXE 3 – RECHERCHE ET INNOVATION

Objectif / Processus 3-1 : Accompagner la formation à et par la recherche

- Taux d'étudiants estimant que la formation développe les compétences en méthodologie de la recherche, lecture critique et EBP
- Nombre de mémoires réalisés par an
- Nombre de stages de recherche effectués en laboratoire
- Nombre de doctorants impliqués dans les enseignements
- Nombre de ressources pédagogiques numériques dédiées à la méthodologie de la recherche

Objectif / Processus 3-2 : Favoriser la valorisation des travaux de recherche des étudiants

- Nombre de communications étudiantes (orales et posters)
- Nombre de mémoires valorisés (communications, posters, publications)
- Proportion d'étudiants ayant bénéficié d'un accompagnement à la valorisation scientifique

Objectif / Processus 3-3 : Accompagner l'accès à la formation doctorale

- Nombre d'étudiants poursuivant en master recherche
- Nombre d'inscriptions en doctorat issues de l'ILFOMER

Objectif / Processus 3-4 : Promouvoir les valeurs d'éthique et de déontologie

- Proportion d'étudiants ayant suivi un enseignement dédié à l'éthique, à la déontologie et à l'intégrité scientifique
- Taux de mémoires soumis à un logiciel anti-plagiat
- Taux de conformité des déclarations de liens d'intérêts des enseignants

Objectif / Processus 3-5 : Promouvoir la culture scientifique

- Nombre d'événements de culture scientifique organisés
- Taux de participation étudiante aux événements de culture scientifique
- Nombre de supports de vulgarisation produits (capsules, conférences, actions grand public)

AXE 4 – VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIVE

Objectif / Processus 4-1 : Aménager les locaux et favoriser la vie étudiante sur le campus

- Nombre de projets d'aménagement soutenus via la CVEC
- Taux de satisfaction des étudiants concernant les espaces communs
- Nombre d'équipements ou espaces dédiés à la vie étudiante

Objectif / Processus 4-2 : Faciliter l'installation et le fonctionnement des associations étudiantes

- Nombre d'associations étudiantes actives
- Taux d'étudiants impliqués dans une association
- Nombre de projets associatifs soutenus

Objectif / Processus 4-3 : Impliquer les associations dans les manifestations collectives

- Nombre d'événements institutionnels co-organisés avec les associations
- Taux de participation étudiante aux événements de l'institut

Objectif / Processus 4-4 : Accompagner le tutorat étudiant et les projets étudiants

- Nombre de projets étudiants accompagnés ou tutorés
- Nombre de dispositifs de tutorat mis en œuvre
- Nombre d'étudiants impliqués dans un dispositif de tutorat ou mentorat
- Taux d'étudiants estimant que l'engagement étudiant est valorisé

Objectif / Processus 4-5 : Faciliter l'accès aux services étudiants

- Taux d'étudiants connaissant les services universitaires
- Nombre d'actions d'information, de prévention ou d'orientation organisées
- Taux de satisfaction des étudiants concernant l'accès aux services universitaires

Annexe 9 : Les membres des instances représentatives

L'institut s'est fixé pour objectif de mettre en place une organisation institutionnelle claire et efficiente, alignée sur les enjeux stratégiques identifiés dans le cadre du P2ISR, et soutenant le pilotage global de l'institut.

Conformément à ces statuts, l'institut bénéficie d'un conseil d'institut et de conseils de perfectionnement par filière. A ceux-ci s'ajoute des commissions expertes supplémentaires dans différents domaines propres à chaque axe.

Une organisation de direction étendue et fonctionnelle

La direction de l'ILFOMER a fait le choix d'une organisation élargie de la direction, fondée sur la répartition de missions spécifiques entre des commissions stratégiques et des référents ou chargés de missions.

Cette organisation permet :

- une meilleure répartition des responsabilités sur les différents axes du projet institutionnel ;
- une coordination transversale entre les filières et les services ;
- et une souplesse organisationnelle, en phase avec les ressources humaines disponibles.

L'ensemble des fonctions (direction, référents, responsables de filière, chargés de mission) est intégré dans un organigramme structuré et un schéma décisionnel clair, mis à jour annuellement et partagé avec l'ensemble des acteurs de l'institut (Annexe 04). Ce modèle de gouvernance dynamique vise à responsabiliser les acteurs et à fluidifier la prise de décision.

Création de commissions stratégiques : un levier de pilotage collectif

L'un des piliers de cette gouvernance repose sur la mise en place de commissions transversales, instaurées depuis 2020, et progressivement renforcées jusqu'en 2025. Ces commissions ont pour rôle de traiter des thématiques stratégiques de l'institut, de proposer des actions concrètes et d'extraire des indicateurs.

À ce jour, les commissions suivantes sont opérationnelles :

- Axe 2 du P2ISR – Formation et Enseignement : Commission pédagogique (CoPeda), pour le suivi des formations et des modalités d'évaluation ; Commission stage (CoStage), créée en 2023-2024, chargée de mutualiser les pratiques d'organisation, d'accompagnement et d'évaluation des stages entre les filières, tout en répondant aux exigences institutionnelles ;
- Axe 3 du P2ISR – Recherche et Innovations : Commission recherche (CoRech), pour le développement des activités de recherche ;
- Axe 4 du P2ISR – Vie étudiante et associative : Commission vie étudiante (CoMet) pour favoriser la qualité de vie et l'engagement des étudiants ;
- Prochainement : Axe 1 du P2ISR – Gouvernance et Pilotage : Commission communication (ComCom), à réactiver, pour structurer la stratégie de communication interne et externe (cf Annexe 13).

Chaque commission se réunit en moyenne deux à trois fois par an et associe des membres des équipes pédagogiques, administratives et, selon les cas, des représentants étudiants. Leur fonctionnement est inscrit dans les pratiques de gouvernance et contribue à la construction collective des orientations de l'institut.

La composition, le rôle, et la place des différentes instances sont explicités dans [l'annexe 9bis](#) « Note Les instances de l'Ifomer » et l'annexe [9ter](#) « Composition conseil de perfectionnement des 4 filières 2025/2026 ».

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Note relative aux rôles et fonctionnement des « instances » de l'institut

Cette note a pour objectif de décrire les rôles et le fonctionnement des instances de l'institut.

Afin de répondre efficacement aux objectifs stratégiques définis dans le projet pluriannuel de l'institut en sciences de la réadaptation (P2ISR), une organisation interne a été pensée en cohérence avec les enjeux institutionnels identifiés.

Des instances décisionnelles (D), consultatives (C), de travail (T), ou recevant des informations institutionnelles (I) spécifiques pour chaque axe stratégique sont mises en place.

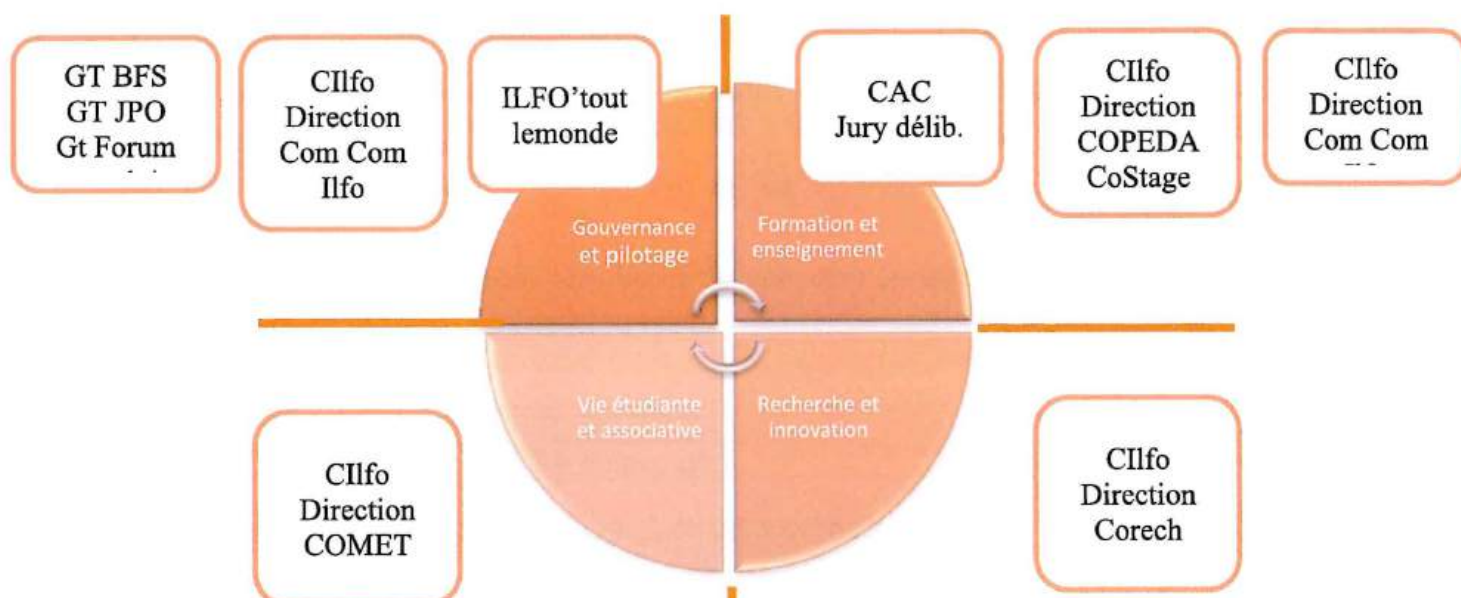
Ces instances comprennent des acteurs clés et des circuits de décision clairement définis, visant à assurer une gouvernance efficiente et une prise de décision éclairée.

Pour chaque instance, les éléments suivants sont détaillés :

- L'origine,
- Les rôles,
- La présidence,
- Les acteurs impliqués,
- La périodicité des réunions,
- Les circuits de décision établis.

Cette organisation vise à garantir une cohérence institutionnelle et à optimiser la mise en œuvre des stratégies de l'institut.

Cartographie des instances par axe du P2ISR

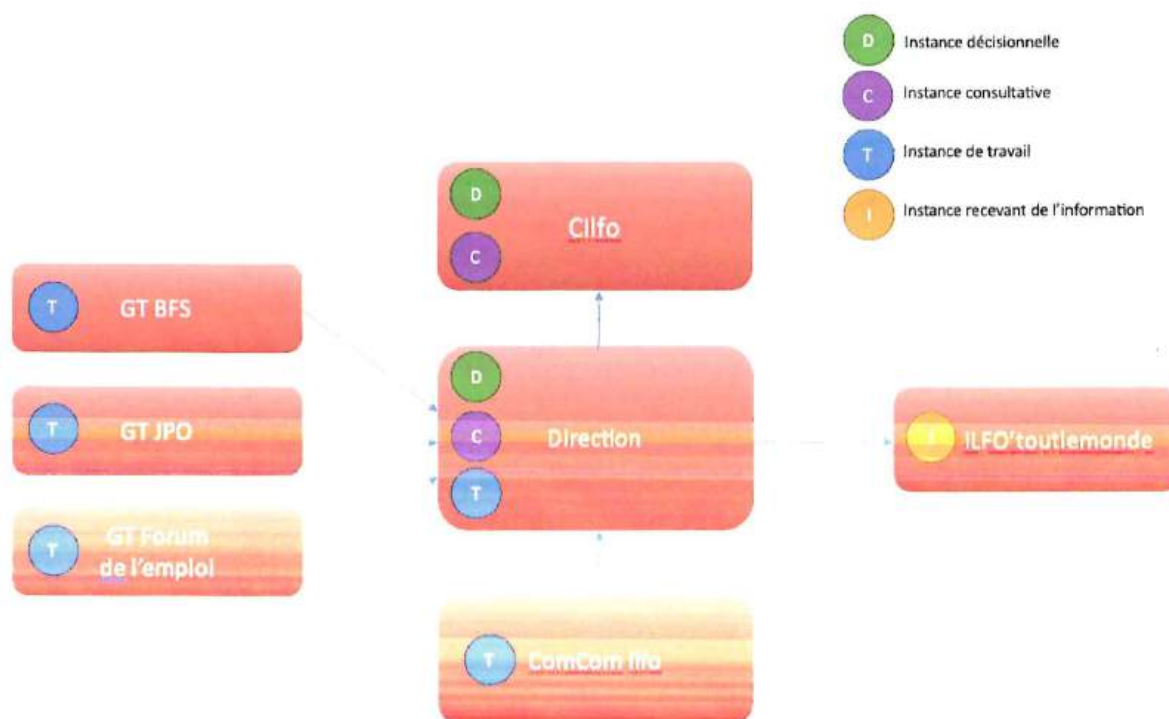


Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	1
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Axe 1 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Schéma décisionnel



7 instances jouent un rôle dans l'axe « gouvernance et pilotage ».

La **commission stratégique de la communication (ComCom Ilfo)** est chargée de soumettre à la direction, une stratégie de communication alignée avec le projet institutionnel (PAISR).

Les groupes de travail (GT) BFS, JPO et forum de l'emploi proposent des pistes de réflexion et/ou d'améliorations à la **direction** sur leurs thématiques spécifiques.

La direction, quant à elle, communique sur les questions institutionnelles lors des réunions **ILFO'toutlemonde**.

La direction de l'ILFOMER soumet au Cilfo tous les documents nécessitant avis ou validation.

Le Conseil d'institut - Cilfo

Origine	CODE DE L'EDUCATION et STATUTS
Périodicité	Au moins 4 fois par an

L'ILFOMER est gouverné par un Conseil d'institut, qui est présidé par une personnalité extérieure élue.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	2
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

En formation plénière, le conseil a pour rôle :

- **D'élire le Directeur** de l'institut,
- **De définir le programme pédagogique et le programme de recherche** de l'institut dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur et de la politique définie par l'université de Limoges.
- **De donner son avis sur les contrats** dont l'exécution le concerne,
- **De soumettre au conseil d'administration de l'université la répartition des emplois** et des postes de contractuels,
- **De délibérer sur tout ce qui concerne les affaires courantes** de l'ILFOMER,
- **D'adopter le règlement intérieur** de l'ILFOMER et ses modifications,
- **De rendre un avis sur la nomination du responsable pédagogique** de chaque filière,
- **De définir l'organisation du contrôle des connaissances et des aptitudes** avant présentation, à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Limoges,
- **De se prononcer sur le CPOM et voter le budget.**

En formation restreinte aux enseignants, il a pour rôle :

- De siéger **pour certains recrutements**,
- D'être **consulté sur les questions individuelles relatives à la carrière des enseignants-chercheurs**, dans le respect des attributions des instances compétentes de l'université.

Président : Thibault Bergeron

Membres élus

Collège A : professeurs et personnels assimilés	Stéphane Mandigout Anaïck Perrochon
Collège B : autres enseignants et personnels assimilés	Alice Coursaget-Thibaud Juliette Elie-Deschamps Thierry Sombardier
Collège personnels BIATSS (administratifs)	Sarah Cubaut Pascale Lacouchie
Collège usagers (étudiants)	Romain Charbonnier Fanny Goldschmidt Vanessa Bessaque

Membres désignés

7 Représentants des collectivités territoriales, des activités économiques, des associations scientifiques et culturelles, et des grands services publics :	
- 2 représentants des collectivités (1 du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine,	Thibault Bergeron, Conseiller régional délégué à l'accès à la formation (François Vincent, suppléant)
1 du Conseil départemental de la Haute-Vienne)	Gulsen Yildirim, VP en charge de l'enfance, la famille et la démocratie sanitaire

Note Les Instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	3
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

- 1 représentant du Centre hospitalier universitaire	Bruno Hiez, coordonnateur des écoles et instituts
- 1 représentant de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine	Olivier Thenaille, directeur de la délégation de la Haute-Vienne
- 2 représentants des activités économiques dont la liste est fixée par les membres élus	Murielle Bouin, Directrice du Gêrontopôle Nouvelle-Aquitaine Muriel Inizan, Responsable projets et communication RSE groupe Legrand
- 1 représentant des associations dont la liste est fixée par les membres élus	Nathalie Perpinial, responsable régionale de l'offre de service, APF France Handicap
1 Personnalité désignée par le Conseil à titre personnel	Jean-Yves Salle, PU PH service MPH, CHU de Limoges et 1 ^{er} administrateur Ilfomer

La direction

Origine	STATUTAIRE
Périodicité	Hebdomadaire

L'ILFOMER est dirigé par un directeur, qui est assisté d'une directrice adjointe à la pédagogie, d'une responsable des services administratifs et financiers, et d'un conseiller scientifique.

L'équipe de direction **est présidée par le directeur**, et a pour rôles principaux :

- **Assurer le leadership et la gouvernance de l'institut** : L'équipe de direction est chargée de fournir un leadership stratégique et opérationnel à l'institut. Elle prend des décisions importantes concernant les politiques, la gestion des ressources et les priorités stratégiques.
- **Développer et mettre en œuvre la stratégie** : Elle élabore et met en œuvre la stratégie globale de l'institut en alignement avec la vision et les objectifs de l'université. Cela inclut la planification académique, la recherche, et l'innovation.
- **Gérer des ressources** : L'équipe de direction supervise l'allocation et la gestion des ressources financières, humaines et matérielles. Elle veille à l'efficacité et à la durabilité des opérations.
- **Coordonner et Communiquer** : Elle assure une communication entre les différents acteurs et instances.
- **Représenter et promouvoir l'institut** : L'équipe de direction représente l'institut au sein de l'université et dans les instances et manifestations externes. Elle promeut les intérêts et l'image de l'institut auprès des partenaires.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	4
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
Responsable des services administratifs et financiers (RAF)	Sarah Cubaut
Conseiller scientifique	Jean-Christophe Daviet
Directrice adjointe à la pédagogie (DAP)	Audrey Pepin-Boutin
Directeur-trice adjoint-e à la recherche (DAR)	Vacant

La commission stratégique de la communication – ComCom Ilfo

EN COURS D'INSTALLATION

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Au moins 3 fois par an, dont une en février/mars avant la rédaction du CPOM

Elle est **présidée par le directeur**.

La ComCom a pour mission de définir ou d'ajuster une stratégie de communication institutionnelle à la fois interne et externe, en lien avec les objectifs stratégiques définis dans le P2ISR.

Ceci implique :

- **de définir les objectifs** de communication,
- **d'identifier les cibles**,
- **et de déterminer les indicateurs** à utiliser.

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
Responsable des services administratifs et financiers	Sarah Cubaut
Directrice adjointe à la pédagogie	Audrey Pepin-Boutin
Directeur-trice adjoint-e à la recherche	Vacant
Assistant de communication	En cours de recrutement
Référent COMET	Charles Morizio
Responsable de l'événementiel	En cours de recrutement
1 représentant enseignant par filière de formation (chargés de transmettre les événements identifiés)	En cours
1 représentant étudiant	En cours
1 représentant des associations	En cours
1 enseignant vacataire	En cours
1 maître de stage	En cours
1 membre d'une structure partenaire ou du campus vanteaux	En cours
1 personnel com de l'UL	En cours

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	5
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

L'ILFO'toutlemonde

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	4 par an

Les réunions « ILFO'toutlemonde » **sont présidées par le Directeur**, et sont des sessions d'information essentielles organisées au sein de notre institut.

Elles servent à aborder divers sujets institutionnels et assurer une communication transparente entre la direction et l'ensemble du personnel.

Membres	Tout le personnel de l'institut
---------	---------------------------------

Le GT JPO

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	2 par an

Le GT JPO **est présidé par le Directeur**, et a pour missions de :

- **Définir le programme de la JPO** : Élaborer un programme détaillé pour la Journée Portes Ouvertes, incluant les présentations, les visites guidées, les ateliers, et les sessions d'information.
- **Identifier des besoins matériels et logistiques** : Recenser et coordonner les besoins en matériel, équipements, et ressources nécessaires pour le bon déroulement de la journée.
- **Planifier l'utilisation des locaux et des espaces** de l'institut pour les différentes activités de la JPO.
- **Coordonner les ressources** : Mobiliser et coordonner les équipes de personnel et de bénévoles impliqués dans l'organisation de la JPO. Assurer une répartition claire des rôles et des responsabilités.
- **Suivre et évaluer** l'événement, afin de recueillir des retours d'expérience et d'identifier les points d'amélioration pour les éditions futures.

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
RAF	Sarah Cubaut
DAP	Audrey Pépin-Boutin
Référent COMET	Charles Morizio
Responsable événementiel	Mathilde Durand
Assistant de communication	Arthur Georget
1 enseignant par filière	En cours
1 représentant étudiant	En cours
1 représentant des associations	En cours

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	6
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Le GT du BFS

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Tous les deux mois

Dans le cadre de notre partenariat stratégique, les directions de l'ILFOMER et du CHU se réunissent environ tous les deux mois pour traiter de questions d'ordre organisationnel et bâtiminaire. Ces réunions régulières visent à assurer une coordination optimale entre les deux institutions, permettant de répondre efficacement aux enjeux communs et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

Membres

Directeur de l'ILFOMER	Anaïck Perrochon
Responsable des services administratifs et financiers de l'ILFOMER	Sarah Cubaut
Coordonnateur des écoles et instituts du CHU	Bruno Hiez

Le GT Forum de l'emploi

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	2 par an

Le GT Forum de l'emploi **est présidé par le Directeur**, et a pour missions de :

- **Définir le Programme et intervenants du forum** : Élaborer un programme détaillé, et les intervenants.
- **Identifier des Besoins Matériels et Logistiques** : Recenser et coordonner les besoins en matériel, équipements, et ressources nécessaires pour le bon déroulement de la journée.
- **Planifier l'utilisation des locaux et des espaces** de l'institut pour les différentes activités du forum.
- **Coordonner les ressources** : Mobiliser et coordonner les équipes de personnel et de bénévoles impliqués dans l'organisation du forum. Assurer une répartition claire des rôles et des responsabilités.
- **Suivre et Évaluer** l'événement, afin de recueillir des retours d'expérience et d'identifier les points d'amélioration pour les éditions futures.

Membres

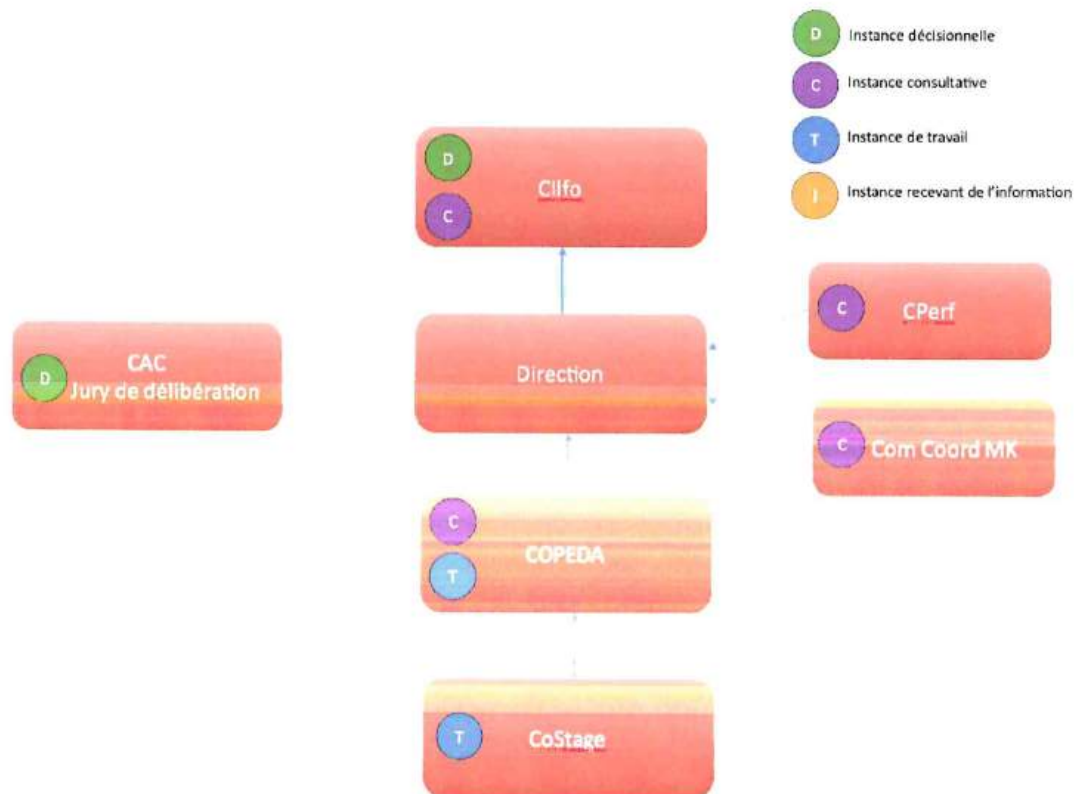
Directeur	Anaïck Perrochon
RAF	Sarah Cubaut
Responsable événementiel	En cours de recrutement
Assistant de communication	En cours de recrutement
1 enseignant par filière	En cours
1 représentant étudiant	En cours

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	7
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Axe 2 : FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Schéma décisionnel



7 instances collaborent au sein de l'axe « formation et enseignement ».

La **commission des stages (CoStage)** en tant qu'organe de travail soumet des pistes de réflexion et/ou d'amélioration au Comité opérationnel de la pédagogie (COPEDA). Selon les sujets abordés, **le COPEDA**, joue un rôle consultatif ou opérationnel auprès de la **direction**.

La **commission de coordination inter filière/institut de masso-kinésithérapie** et les **conseils de perfectionnement** sont sollicités pour donner leur avis sur des questions pédagogiques, lesquels sont ensuite transmis à la direction.

La direction, quant à elle, soumet au **Conseil d'institut (Cilfo)** les documents nécessitant avis ou validation.

Indépendamment, les **jurys de délibération et les CAC** statuent souverainement sur les notes et résultats des étudiants.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	8
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

Le Comité opérationnel de la pédagogie - COPEDA

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Tous les 15 jours hors vacances

Le Comité opérationnel en charge de la pédagogie, le COPEDA, **est présidé par le directeur**, et a pour mission d'assister le directeur dans ses fonctions pour toutes questions d'ordre pédagogique (promouvoir les formations, accéder aux formations, définir et concevoir l'OF, mettre en œuvre et évaluer les formations, diplômer, et favoriser l'insertion professionnelle).

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
RAF	Sarah Cubaut
DAP	Audrey Pepin-Boutin
DAR	Vacant
RP	Emilie Bernard Pierre-Yves Robert Emilie Bichon Alice Thibaud-Coursaget

La Commission des Stages - CoStage

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Au moins 3 par an

La Commission des stages est **présidée par la chargée de mission CoStage, Aurore Judet**, et a pour mission d'uniformiser les procédures d'organisation et de suivi des stages, de l'agrément des terrains stages, ... ; par le partage des expériences et des ressources et l'enrichissement des pratiques des équipes pédagogiques et administratives, et ce, dans le respect des nécessités institutionnelles.

Membres

Chargée de mission CoStage	Aurore Judet
Responsables de la coordination des stages	Audrey Viguier Patrick Toffin Thomas Soulier Charles Morizio Théa Bouteille
Gestionnaire administrative des conventions	Julie Bonneau
RAF	Sarah Cubaut
Enseignant	Emilie Bernard

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	9
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	---

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Les Conseils de Perfectionnement - CPerf

Origine	REGLEMENTAIRE (cahier des charges UL)
Périodicité	2 à 3 par an selon les filières

Dans chaque filière de formation, un conseil de perfectionnement consultatif est créé afin de favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques et administratives, les étudiants et des représentants du monde socio- professionnel afin d'améliorer la qualité de la formation. Il est présidé par le RP.

Les missions du conseil de perfectionnement sont de :

- **Etudier toutes questions pédagogiques** relevant de la filière,
- **Favoriser le dialogue** entre les équipes pédagogiques et administratives, les étudiants et des représentants du monde socio-professionnel,
- **Améliorer la qualité des formations** en en faisant évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement,
- **Vérifier si les compétences à acquérir** (disciplinaires, linguistiques, transversales ou préprofessionnelles pour ce qui concerne la licence par exemple) **sont clairement définies,**
- **Exploiter les évaluations des formations** conduites au niveau de l'université. A cette fin, ils se saisissent de toutes les données utiles capables de nourrir la réflexion et d'identifier pour chaque formation, les points d'amélioration à prendre en compte,
- **Eclairer l'équipe pédagogique sur la situation** actuelle et prospective de **l'emploi** dans le champ couvert par la formation,
- **Dresser des bilans,** qui sont transmis au Cilfo.

Membres	Composition selon cahier des charges de l'Université
---------	--

La Commission de coordination de la formation masso-kinésithérapie

Origine	Institutionnel - Convention
Périodicité	Au moins 1 par an

Conformément aux conventions de partenariat relative à l'universitarisation de la formation masseur-kinésithérapeute, entre l'Université de Limoges, l'IFMK de l'IRFSS de la croix rouge française N-A et l'IFMK-DV de l'APSAH, une commission de coordination de la formation masso-kinésithérapie a été créée.

Elle est **présidée par le responsable pédagogique ou directeur de l'institut** qui a en charge de la coordination de l'année XX/XX ; la présidence étant confiée chaque année, de façon alternative, à chacun des directeurs des instituts de formation en masso-kinésithérapie, ou leur représentant.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : Ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	10
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Cette commission est chargée **d'examiner** :

- les modalités de mise en œuvre de l'universitarisation de la formation de masseur-kinésithérapeute dans les instituts en masso-kinésithérapie du site de Limoges,
- et les questions relatives à la pédagogie et à la mutualisation des ressources, et notamment à l'utilisation du numérique dans la formation, les stages, le contenu de la formation dans le respect du référentiel de formation.

Membres	Conformément convention
---------	-------------------------

**Les Commissions d'attribution des crédits – CAC
ou Jurys de délibération
=CAC/Jurys de dispenses d'enseignements et/ou
d'évaluation**

Origine	Réglementaire
Périodicité	Au moins 3 par an

La commission d'attribution des crédits (CAC) des formations ergothérapie et masso-kinésithérapie est une instance au cours de laquelle sont présentés et validés les notes et résultats semestriels des étudiants. Les crédits européens sont attribués simultanément aux résultats conformément aux exigences des règlements et MCCC.

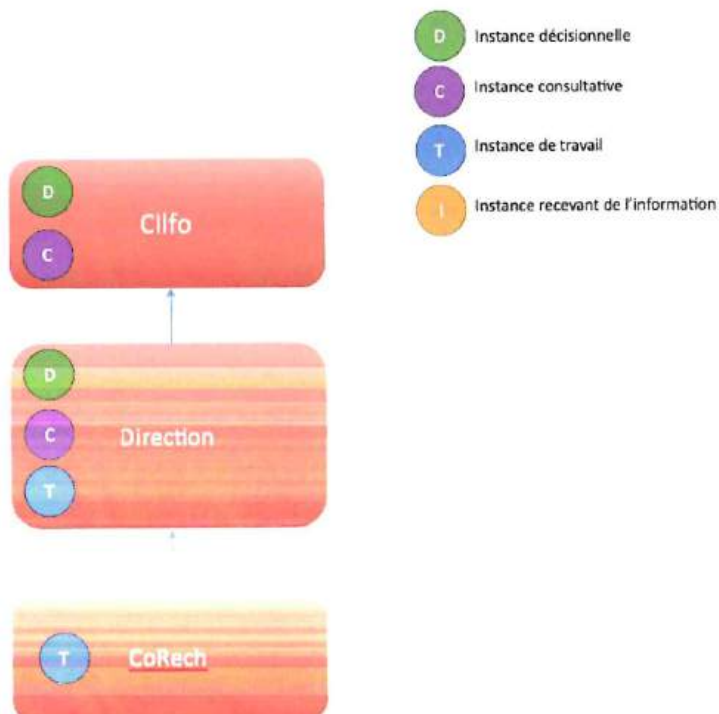
Cette instance porte le nom de jury de délibération pour les formations orthophonie et orthoptie.

Membres et présidents	Membres arrêtés par la Présidente de l'Université sur proposition du directeur de l'institut
-----------------------	--

Processus : GOUVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
---	--	---

Axe 3 : RECHERCHE ET INNOVATION

Schéma décisionnel



3 instances coopèrent pour l'axe « recherche et innovation ».

La **commission de la recherche** (CoRech) en tant qu'organe de travail soumet des pistes de réflexion et/ou d'amélioration à la **direction**.

La **direction**, quant à elle, soumet au **Conseil d'institut (Cilfo)** les documents nécessitant avis ou validation.

La Commission stratégique Recherche - CoRech

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Au moins 4 fois par an

La Commission de la recherche est **présidée par le DAR, ou en l'absence par le Directeur**, a pour objet de répondre au besoin d'élaboration, de suivi et d'évaluation de stratégie de recherche et de valorisation.

Elle se prononce sur le soutien financier d'activités liées à la recherche (colloques, congrès, séminaires, publications, ...) pour les personnels et les étudiants.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	12
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
DAR	Audrey Pepin-Boutin
RAF	Sarah Cubaut
1 EC par filière (si dotée)	Stéphane Mandigout Mikaël Desmons
1 enseignant par filière	Audrey Pepin-Boutin Théa Bouteille Thierry Sombardier Charles Morizio

Axe 4 : VIE ETUDIANTE ET ASSOCIATIVE

Schéma décisionnel



L'axe « vie étudiante et associative » se voit associer 3 instances.

La **commission de vie étudiante et associative** (COMET) en tant qu'organe de travail soumet des pistes de réflexion et/ou d'amélioration à la **direction**.

La **direction**, quant à elle, soumet au **Conseil d'institut (Cilfo)** les documents nécessitant avis ou validation.

Note Les instances de l'ILFOMER	Rédacteur : Direction	Destinataires : ilfo-personnel	Version : 17 11 23	Mise à jour : 18 11 25	13
---------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------	----

Processus : GOVERNANCE et PILOTAGE	  Université de Limoges	Sous processus : Mettre en place une organisation interne cohérente avec les enjeux
--	--	---

La COMmission de vie ETudiante et associative - COMET

EN COURS D'INSTALLATION

Origine	INSTITUTIONNEL
Périodicité	Au moins 4 fois par an

La Commission de Vie étudiante et associative traite des sujets relatifs à la vie des étudiants au sein du BFS et du Campus, **et est présidée par le directeur.** Elle est réunie pour avis et échanges sur l'utilisation et l'aménagement des locaux, du campus et du matériel, et sur les projets extra-universitaires (journée de cohésion, remise des diplômes, ...).

Membres

Directeur	Anaïck Perrochon
RAF	Sarah Cubaut
Référent COMET	Charles Morizio
1 représentant de l'administration	En cours
1 représentant enseignant	En cours
1 représentant étudiant	En cours
1 représentant par associations	En cours
1 membre du CHU du campus Vanteaux	En cours
1 membre du pôle vie étudiante de l'UL	En cours

Note Les instances de l'ILFOMER	<u>Rédacteur</u> : Direction	<u>Destinataires</u> : ilfo-personnel	<u>Version</u> : 17 11 23	<u>Mise à jour</u> : 18 11 25	14
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------------	---------------------------	-------------------------------	----

Composante : ILFOMER

Année universitaire : 2025/2026

Formation(s)	Périmètre (mention ou parcours)	Président du conseil de perfectionnement	Membres de l'équipe pédagogique (noms) au minimum 4	Représentants du monde socio- économique* (noms et fonctions) au minimum 2	Représentants étudiants* (FI, FA, FC : noms)	Personnels BIATSS (noms et prénoms)	Date de tenue du conseil année N-1	Date prévisionnelle année N
Certificat de capacité d'orthoptiste		Pierre-Yves Robert, Responsable pédagogique de la filière Alexandre Maître, VP CFVU	Anaïck Perrochon, PU et Directeur de l'institut Maxime Rocher, Directeur des études de la 1 ^{ère} année Camille Robert, Directeur des études de la 2 ^{ème} année Théa Boutelle, Directeur des études de la 3 ^{ème} année	Marion Dauby, Orthoptiste Marie-Eugénie Doilmont, Orthoptiste Frédérique Thiбаudeau, cadre de santé au CHU Thomas Lathière, maître de stage à Chénieux Elodie Santran, maître de stage Laëtitia Menotti, maître de stage	Noémie Carel Sacha Rivière Lilou Barriere Valérie Canessan Agathe Vabre Chloé Dumas	Sarah Cubaut, Responsable administrative et financière de l'institut Pascale Lacouchie, Gestionnaire scolarité		26/06/26
Diplôme d'état de masso- kinésithérapie		Alice COURSAGET- THIBAUD, Responsable pédagogique de la filière et Directrice des études de la 1 ^{ère} année Alexandre Maître, VP CFVU	Thomas SOULIER, Directeur de la 2 ^{ème} année, responsable stage du 1 ^{er} cycle Mikael DESMONS, MCU, Directeur des études de la 3 ^{ème} année Charles MORIZIO, Directeur des études de la 4 ^{ème} année, responsable stage du 2 ^{ème} cycle	Jean-François BARUSSEAU, Cadre supérieur de santé, masseur- kinésithérapeute Audrey MAUGIS, Enseignante-vacataire, masseur- kinésithérapeute Emmanuel GEINDRE, cadre de santé CHU, masseur- kinésithérapeute	Adrien CASAERT et Thibault LAGAIN, Représentantes des étudiantes de 1 ^{ère} année Mélina SABA et Romane TARDY, Représentantes des étudiants de 2 ^{ème} année Laura BAPPEL, Anna CASAGRANDE,	Sarah CUBAUT, Responsable administrative et financière de l'ILFOMER		04/09/26 26/03/26

(*) : Possibilité de nommer des suppléants en cas d'absence

Annexe 1 :
COMPOSITION DES CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

Version 3 du 06/12/2022
Pôle Formation

			Anaïck PERROCHON, PU et directeur de l'ILFOMER	Virginie GABAUD, cadre de santé CHU, masseur- kinésithérapeute	Représentantes des étudiants de 3 ^{ème} année Léna PLANCHOU et Julien LAURENT, Représentants des étudiants de 4 ^{ème} année			
Certificat de capacité d'orthophoniste	Emilie Bernard, Responsable pédagogique de la filière Alexandre Maître, VP CFVU	Juliette ELIE- DESCHAMPS, MCU, Directrice des études du semestre commun et de la 1 ^{ère} année Margot CHIGNAC, Directrice des études de la 2 ^{ème} année Sylvie SOLER, Directrice des études de la 3 ^{ème} année Camille ROBIIEUX, MCU, Directrice des études de la 4 ^{ème} année Audrey PEPIN- BOUTIN, Directrice des études de la 5 ^{ème} année Aurore JUDET, Directrice des stages	Léna NORRE, Enseignante vacataire et maître de stage, orthophoniste Fanny TERRO, Maître de stage, orthophoniste Bertrand OLLIAC, Médecin Psychiatre Jean-Yves SALLE, Médecin en Médecine Physique et Réadaptation	Lina BENFAIDA (T) et Louise CHORT (S), représentantes des étudiantes de 1 ^{ère} année Eléa POTIER (T) et Mathilde RAGON (S), représentantes des étudiantes de 2 ^{ème} année Manon HUGONENC (T) et Lily DOCCOCHÉ (S), représentantes des étudiants de 3 ^{ème} année Lise CAUSERET (T) et Camille BESSON (S), représentantes des étudiants de 4 ^{ème} année Romain CHARBONNIER (T) et Zoé BLANC (S), représentants des	Sarah CUBAUT, Responsable administrative et financière de l'ILFOMER			27/11/25 09/04/26

(*) : Possibilité de nommer des suppléants en cas d'absence

Annexe 1 :
COMPOSITION DES CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

				étudiants de Sème année			
Diplôme d'Etat d'ergothérapeute		Emilie BICHON Responsable pédagogique de la filière Alexandre Maître, VP CFVU	Audrey VIGUIER, Directrice des études de la 1 ^{ère} année Patrick TOFFIN, co Directeur des études de la 2 ^{ème} année Lou Decochas Directeur des études de la 2 ^{ème} année Louise ROBIN, co- directrice des stages de la 3 ^{ème} année Stéphane MANDIGOUT, co- directeur des études de la 3 ^{ème} année Anaïck PERROCHON, PU et directeur de l'ILFOMER	Julia HAMONET Romain JOSTE Benjamin CALVET, médecins Lise ANDRIEUX, Enseignante vacataire ergothérapeute Autre enseignant ou terrain de stage : Audrey DARDHILAC Jean-François BARUSSEAU, cadre de santé recevant des étudiants en stage	E1 Mélusine Marsick- Menesson, Barrat Liséa E2 LASCAUX Camille et HERBEL Sara E3 Lena Bernard, Roxane Subrenat	Sarah CUBAUT, Responsable administrative et financière de l'ILFOMER Julie BONNEAU, Assistante administrative	16/10/25 02/04/26

(*) : Possibilité de nommer des suppléants en cas d'absence

Annexe 10 : Rapport d'activité

I - Analyse globale des données des effectifs et résultats des étudiants sur la période 2019/2020 – 2024/2025

I-1. Évolution et constance des effectifs

Sur la période considérée, les effectifs étudiants présentent une stabilité globale, avec des variations annuelles limitées et maîtrisées. Le nombre total d'étudiants inscrits oscille entre 264 et 291 étudiants, traduisant une attractivité constante de l'institut et une capacité d'accueil pleinement mobilisée.

La répartition par statut confirme la prédominance de la formation initiale, complétée de manière marginale mais régulière par la formation continue et, dans une moindre mesure, par l'apprentissage. Cette structuration témoigne d'un modèle de formation équilibré, en cohérence avec les orientations nationales et les besoins territoriaux. Il est à noter que toutes les formations sont initiales mais que nous accueillons du public ayant le statut de formation continue (et un statut en apprentissage en 18/19 et 19/20).

I-2. Évolution et respect des quotas

Les quotas ont globalement été maintenus sur la période, avec des ajustements ponctuels et mesurés, traduisant une adaptation fine aux capacités pédagogiques et aux orientations régionales.

L'analyse croisée des quotas et des effectifs inscrits montre un taux de remplissage élevé, sans situation de sous-effectif structurel ni dépassement non maîtrisé. Cette adéquation atteste d'un pilotage rigoureux des capacités d'accueil et d'une bonne anticipation des flux étudiants.

I-3. Suivi des promotions et parcours étudiants

Le suivi des promotions met en évidence :

- une faible proportion de redoublements, oscillant entre 1 et 6 étudiants par année, sans tendance à l'augmentation ;
- un nombre limité d'abandons, globalement contenu (entre 1 et 5 par an), et sans caractère systémique ;
- des transferts départ et réorientations très marginaux, confirmant la cohérence entre le projet de formation et les attentes des étudiants ;
- l'absence totale de transferts entrants, garantissant la lisibilité et la stabilité des parcours pédagogiques.

Les exclusions d'études demeurent exceptionnelles, avec seulement deux situations recensées sur l'ensemble de la période, traduisant un cadre pédagogique structurant et un accompagnement adapté des étudiants.

I-4. Résultats et diplomation

Les résultats aux diplômes constituent un point fort majeur du dispositif de formation. Sur l'ensemble des formations concernées (ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie), les taux de réussite sont élevés et constants, généralement compris entre 93 % et 100 %, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Ces résultats traduisent :

- la qualité des enseignements dispensés,
- l'efficacité des dispositifs d'accompagnement pédagogique,

- la cohérence des modalités d'évaluation,
- et la capacité de l'institut à conduire les étudiants vers la diplomation dans des conditions optimales.

I-5. Lecture transversale et conclusion

Pris dans leur ensemble, ces indicateurs attestent :

- de la robustesse du dispositif de formation,
- d'un pilotage maîtrisé des effectifs et des quotas,
- d'une stabilité des parcours étudiants,
- et d'un excellent niveau de performance académique.

La constance des résultats sur cinq années consécutives confirme la pérennité du modèle pédagogique, sa capacité d'adaptation aux évolutions réglementaires et institutionnelles, ainsi que son adéquation aux besoins de formation du territoire.

II -- Activités de recherche

L'activité de recherche de l'ILFOMER témoigne d'une dynamique progressive, lisible et quantifiable d'universitarisation des formations en rééducation et réadaptation, reposant sur la poursuite d'études, la production scientifique et la reconnaissance académique des travaux menés.

La poursuite d'études constitue un indicateur structurant de cette dynamique. À ce jour, trois anciens étudiants ont soutenu ou sont engagés dans un doctorat, dont deux en lien direct avec des collaborations internationales (Canada), sur des thématiques relevant du champ des sciences de la réadaptation. Ces parcours doctoraux illustrent la capacité de l'ILFOMER à inscrire des professionnels paramédicaux dans une trajectoire de recherche de haut niveau. En amont, plus d'une dizaine de diplômés se sont inscrits en master (M1 ou M2) dans des formations universitaires exigeantes (neurosciences du mouvement, santé publique, STAPS, ingénierie de la rééducation), traduisant une continuité effective entre formation initiale et formation par la recherche.

La valorisation scientifique constitue un second pilier du plan de recherche. L'ILFOMER peut s'appuyer sur une production scientifique soutenue, avec 15 publications dans des revues internationales indexées depuis 2018, dont plusieurs dans des revues à fort rayonnement dans les champs de la réadaptation, des neurosciences, de la douleur et des technologies immersives. Ces travaux portent principalement sur la réalité virtuelle, le contrôle postural et locomoteur, la douleur chronique, l'activité physique adaptée et les pathologies neurologiques, oncologiques et pédiatriques. À ces publications s'ajoutent 5 articles dans des revues professionnelles ou francophones indexées, favorisant le transfert des connaissances vers les praticiens et les acteurs de terrain.

La structuration de la recherche par la formation se traduit également par la valorisation des travaux de fin d'études. La Revue scientifique des travaux de fin d'étude en rééducation et réadaptation a permis la publication de plus de 12 articles en 2023–2025, issus de mémoires d'étudiants en masso-kinésithérapie, ergothérapie et autres filières de la rééducation. Cet

indicateur reflète un investissement fort dans l'accompagnement méthodologique des étudiants et dans l'initiation à la recherche dès la formation initiale.

La visibilité scientifique de l'ILFOMER s'exprime également à travers la participation à des congrès. Depuis 2016, les équipes et étudiants de l'ILFOMER ont contribué à au moins 10 congrès nationaux et internationaux, avec des communications orales et des posters présentés dans des manifestations de référence (SOFMER, SOFPEL, ISPRM, JFK, congrès internationaux étudiants). Cette régularité atteste de l'inscription durable de l'institut dans les réseaux scientifiques de la réadaptation.

Enfin, la reconnaissance des travaux menés se traduit par plusieurs distinctions. Quatre premiers prix de mémoires ont été obtenus entre 2017 et 2021, décernés par des instances professionnelles nationales (Groupe Pasteur Mutualité, ANFE). Les actions de vulgarisation scientifique, matérialisées par au moins deux articles de presse professionnelle, renforcent la visibilité institutionnelle de l'ILFOMER et son positionnement comme acteur de l'universitarisation et de l'innovation pédagogique, notamment autour de la réalité virtuelle.

Dans leur ensemble, ces indicateurs chiffrés traduisent une structuration progressive, mesurable et cohérente du plan de recherche de l'ILFOMER, articulant poursuite d'études, production scientifique, reconnaissance académique et diffusion des savoirs, au service des sciences de la rééducation et de la réadaptation.

III – Gestion

III-1 Effectifs des personnels permanents

III-1-1 Effectifs des personnels permanents DE DIRECTION

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des ETP dédiés à la direction :

	2022/23	2023/2024	2024/2025	2025/2026 depuis le 01/11/25
Total ETP enseignants	1,5	1,5	1,5	1,8

Sur la période 2022/2023–2025/2026, les effectifs de direction se caractérisent par une stabilité prolongée, suivie d'un renfort ciblé en fin de période.

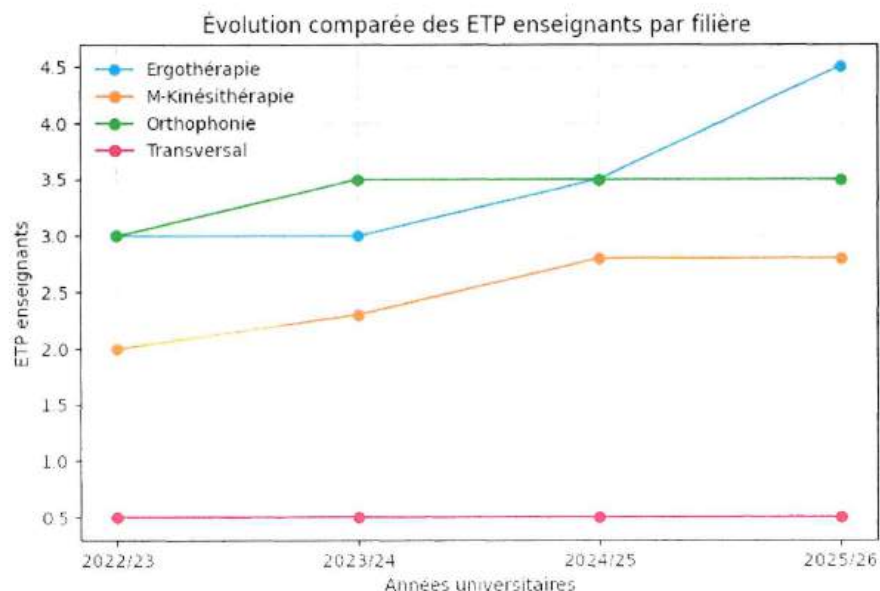
De 2022/2023 à 2024/2025, les effectifs sont maintenus à 1,5 ETP, traduisant une organisation resserrée mais efficiente.

À compter du 01/11/2025, un renfort de 0,3 ETP est apporté sur la fonction de directrice adjointe à la pédagogie, portant les effectifs à 1,8 ETP.

Cette évolution répond à la nécessité de consolider le pilotage de l'institut dans un contexte d'universitarisation des formations, de structuration de la recherche et d'augmentation des obligations de coordination transversale.

III-1-2 Effectifs des personnels permanents ENSEIGNANTS

Le graphique et les tableaux ci-dessous retracent les effectifs des personnels enseignants par filière, de 22/23 à 25/26, période permettant une analyse de l'évolution des effectifs des équipes pédagogiques.



Répartition des profils d'enseignants par filière pour l'année 2022-23

	ERGOTHERAPIE	M-KINESITHERAPIE	ORTHOPHONIE	TRANSVERSAL
ETP professionnels	2,5	1	2	0,5
ETP FORMATION E-C	0,5	1	1	0
Total ETP enseignants	3	2	3	0,5

Répartition des profils d'enseignants par filière pour l'année 2023-24

	ERGOTHERAPIE	M-KINESITHERAPIE	ORTHOPHONIE	TRANSVERSAL
ETP professionnels	2,5	1,8	2,5	0,5
ETP FORMATION E-C	0,5	0,5*	1	0
Total ETP enseignants	3	2,3	3,5	0,5

* en arrêt maladie

Répartition des profils d'enseignants par filière pour l'année 2024-25

	ERGOTHERAPIE	M-KINESITHERAPIE	ORTHOPHONIE	TRANSVERSAL
ETP professionnels	3	1,8	2,5	0,5
ETP FORMATION E-C	0,5	1*	1	0
Total ETP enseignants	3,5	2,8	3,5	0,5

*dont un 0,5 en arrêt maladie

Répartition des profils d'enseignants par filière pour l'année 2025-26 (au 01/09/25)

	ERGOTHERAPIE	M-KINESITHERAPIE	ORTHOPHONIE	TRANSVERSAL
ETP professionnels	3,5	1,8	2,5	0,5
ETP FORMATION E-C	1	1*	1	0
Total ETP enseignants	4,5 dont 2 ETP départ à la retraite en cours de 25/26	2,8	3,5	0,5

*dont un 0,5 en arrêt maladie

Afin de répondre aux objectifs de pilotage des formations, les besoins théoriques par filière s'appuient sur les principes suivants :

- 0,5 ETP de responsabilité pédagogique de filière ;
- 0,5 ETP par année d'étude composant la filière ;
- 0,5 ETP dédié à la coordination des stages ;
- 0,5 ETP dédié à la coordination des UE de méthodologie de la recherche.

L'implication des enseignants-chercheurs (E-C) s'inscrit pleinement dans l'axe stratégique de la formation à et par la recherche, à travers :

- l'enseignement de la méthodologie de la recherche,
- l'organisation et la participation aux jurys de fin d'études,
- l'encadrement des mémoires de fin d'études.

Conclusion :

L'analyse de l'évolution des ETP enseignants par filière sur la période 2022/2023–2025/2026 met en évidence une progression différenciée selon les filières, globalement cohérente avec les besoins pédagogiques et les orientations stratégiques de l'établissement.

Filière Ergothérapie

La filière ergothérapie connaît une augmentation continue et structurée de ses effectifs :

- 3 ETP en 2022/2023 et 2023/2024,
- 3,5 ETP en 2024/2025,
- 4,5 ETP en 2025/2026.

Cette progression traduit le renforcement du pilotage pédagogique, de la coordination des stages et de l'accompagnement des étudiants, ainsi qu'une montée en puissance de l'implication des enseignants-chercheurs.

Toutefois, l'année 2025/2026 est marquée par un enjeu de soutenabilité, avec 2 ETP concernés par un départ à la retraite en cours d'année, nécessitant une anticipation des recrutements afin de sécuriser la continuité pédagogique.

Filière Masso-kinésithérapie

La filière masso-kinésithérapie présente une évolution plus progressive et contrainte :

- 2 ETP en 2022/2023,
- 2,3 ETP en 2023/2024,
- 2,8 ETP en 2024/2025 et 2025/2026.

Cette augmentation graduelle reflète un ajustement des moyens aux besoins pédagogiques. Néanmoins, la filière est impactée sur plusieurs exercices par un arrêt maladie récurrent de 0,5 ETP, limitant ponctuellement la capacité d'intervention des enseignants-chercheurs.

Filière Orthophonie

Les effectifs de la filière orthophonie se caractérisent par une stabilité élevée à un niveau renforcé :

- 3 ETP en 2022/2023,
- 3,5 ETP à partir de 2023/2024, niveau maintenu jusqu'en 2025/2026.

Cette stabilité témoigne d'un dimensionnement adapté aux exigences de la formation, permettant d'assurer à la fois le pilotage pédagogique, la coordination des stages et l'implication forte dans la formation à et par la recherche, en lien avec les objectifs institutionnels.

Fonctions transversales

Les fonctions transversales restent constantes à 0,5 ETP sur l'ensemble de la période. Ce maintien souligne le rôle essentiel mais contraint de ces fonctions, qui soutiennent l'ensemble des filières sans évolution proportionnelle à la montée en charge globale des activités pédagogiques et institutionnelles.

Analyse transversale au regard des besoins stratégiques

L'analyse comparée des effectifs enseignants et des besoins théoriques met en évidence :

- une progression globale positive des moyens humains alloués aux filières ;
- une meilleure couverture des fonctions de coordination pédagogique (responsabilité de filière, coordination des stages) ;
- un renforcement progressif de l'axe recherche, grâce à l'implication accrue des enseignants-chercheurs.

Toutefois, certaines filières demeurent à l'équilibre, sans capacité de suppléance en cas d'absence, de départ ou de charge supplémentaire. La sécurisation des missions stratégiques (pilotage, stages, recherche) nécessite donc une anticipation renforcée des renouvellements de postes, en particulier dans un contexte de départs à la retraite.

III-1-3 Effectifs des personnels permanents ADMINISTRATIFS

L'ILFOMER dispose d'une équipe administrative resserrée, composée de 4 personnels administratifs représentant 4 ETP :

- 1 agent de catégorie A, positionné à la direction,

- 1 agent de catégorie B,
- 2 agents de catégorie C.

75 % d'agents sont titulaires et 25 % d'agents sont en CDI. Par ailleurs, un assistant de communication étudiant est intégré à l'équipe, à hauteur d'environ dix heures hebdomadaires, contribuant à la valorisation des actions de l'institut et à la communication institutionnelle.

Compte tenu de la taille réduite de la structure administrative, une organisation fondée sur la polyvalence et la continuité de service a été mise en place. Si chaque agent dispose de missions et d'activités clairement identifiées, la majorité des dossiers est suivie en binôme fonctionnel, permettant le partage des compétences et la transmission des connaissances. Cette organisation vise à sécuriser le fonctionnement du service en cas d'absence ou de congé, et à éviter toute rupture dans le traitement des dossiers.

Le service administratif assure une fonction transversale auprès des quatre filières de formation, tant sur les processus directement liés à la formation et à l'enseignement (scolarité, examens, conventions, stages, outils pédagogiques) que sur les processus supports (gestion administrative, finances, ressources humaines, outils numériques, relations avec les partenaires institutionnels).

L'amplitude d'ouverture au public est de 42 heures par semaine, traduisant un engagement fort en matière d'accueil, de disponibilité et de service rendu aux usagers.

Conclusion :

Au regard :

- de la multiplicité des filières accompagnées,
- de la complexité croissante des procédures administratives et réglementaires,
- de la densité de l'environnement numérique,
- et de l'amplitude d'ouverture au public assurée,

le service administratif fonctionne actuellement à un niveau d'équilibre exigeant, reposant fortement sur la polyvalence des agents et la sécurisation des compétences en doublon.

L'organisation administrative de l'ILFOMER repose sur une équipe réduite mais fortement investie, garantissant la continuité de service et la qualité de l'accompagnement des formations.

La consolidation de ce fonctionnement, dans un contexte d'évolution constante des missions et des outils, constitue un enjeu stratégique majeur pour assurer la pérennité et la performance globale de l'institut.

Toutefois, l'évolution du contexte institutionnel et réglementaire rend nécessaire un renforcement de l'équipe administrative, notamment par le recrutement d'un personnel de catégorie C. La création de nouvelles entités et formations, le processus d'universitarisation, le développement des relations extérieures et la prise en compte accrue des enjeux sociétaux génèrent une augmentation significative de la charge administrative. Ce renfort vise à sécuriser la continuité du service public, préserver la qualité de l'accompagnement des usagers et garantir la pérennité du fonctionnement administratif de l'institut.

III-2 Exécution budgétaire

Exécution budgétaire – Exercices 2023 et 2024 :

Les bilans des exercices budgétaires 2023 et 2024, présentés ci-dessous, ont été établis conformément à une méthodologie partagée et validée lors des réunions techniques organisées en août et septembre 2025 entre les services financiers de la Région Nouvelle-Aquitaine et ceux de l'Université de Limoges.

Cette méthodologie a fait l'objet d'une note formalisée, déposée dans l'outil SOLSTISS, retraçant les principes de construction et d'analyse des bilans, et servant de référence lors de la demande de subvention régionale pour l'exercice 2026.

Analyse globale des résultats

Sur les deux exercices considérés, les comptes présentent un résultat déficitaire. Toutefois, cette situation ne traduit pas un déséquilibre structurel de la gestion, mais s'inscrit dans un contexte de maîtrise globale des dépenses, tant sur les charges de fonctionnement que sur les charges pédagogiques.

Les déficits constatés s'expliquent principalement par des éléments exogènes à l'exécution courante, et notamment :

- la constitution de provisions pour factures non parvenues, certaines étant antérieures à 2021 ;
- la prise en charge partielle des charges indirectes facturées par l'Université de Limoges. En effet, si ces charges représentent 25 %, seuls 5 % sont éligibles et pris en compte dans le cadre du financement régional. Le solde est donc supporté indirectement par l'Université, sans compensation financière dédiée.

Pour l'exercice 2024, le déficit constaté correspond principalement à une charge indirecte représentant près de 21 % des dépenses.

Pour l'exercice 2023, cette part s'élève à plus de 17 %.

Ces écarts expliquent de manière déterminante le résultat négatif affiché sur les deux exercices, sans remettre en cause la rigueur de la gestion budgétaire ni la soutenabilité du modèle économique de la formation.

Conclusion :

L'analyse de l'exécution budgétaire des exercices 2023 et 2024 met en évidence une gestion maîtrisée et conforme aux orientations définies conjointement avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Les déficits observés résultent principalement de contraintes structurelles et méthodologiques, liées aux règles de prise en charge des charges indirectes et à des opérations de régularisation comptable, et non d'une dérive des dépenses.

**BILAN CONDENSE D'EXECUTION 2023 // ILFOMER // Formations ERGOTHERAPIE - KINESITHERAPIE - ORTHOPHONIE
(HORS filière orthoptie)**

09/12/2025

DEPENSES		RECETTES	
Factures liquidées		Recettes constatées (sauf pour la subv.)	
		Rappel reliquats fonds de roulement années antérieures	
		Déblocage de fonds	
		Solde reliquat fonds de roulement années antérieures	
DEPENSES DIRECTES		RECETTES DIRECTES	
MASSES			
Dépenses de fonctionnement:	330 130,27 €	Droits et frais de scolarité	266 065,00 €
Dépenses d'investissement	0,00 €	Prestation de formation continue	13 684,79 €
Dépenses de personnel :	1 462 956,98 €	Autres produits annexes (Frais Parcoursup)	0,00 €
dont Personnels ENSEIGNANTS affectés à l'ILFOMER	1 080 876,55 €	Subvention de fonctionnement de la Région N-A	1 442 646,00 €
dont Personnels ENSEIGNANTS affectés à l'UL - autres composantes		Taxe apprentissage	1 440,71 €
dont Personnels ADMINISTRATIFS affectés à l'ILFOMER	294 594,56 €	Produit exercice antérieur	327,46 €
dont Personnels VACATAIRES	157 485,87 €	Quote-part financement rattaché pt exp	22 435,99 €
Dotation aux amortissements	66 795,27 €		
Total dépenses directes	1 859 832,52 €	Total recettes directes	1 746 599,95 €
DEPENSES INDIRECTES		RECETTES INDIRECTES	
Charges transversales et frais indirects *	464 958,13 €	Charges transversales et frais indirects supportés par l'Université de Limoges	256 036,37 €
Total dépenses indirectes	464 958,13 €	Total recettes indirectes	256 036,37 €
TOTAL CHARGES 2023 ILFOMER	2 324 790,65 €	TOTAL DES RECETTES 2023 ILFOMER	2 002 636,32 €
		Solde brut de l'année 2023	-322 154,33 €
		Solde de l'année 2023 avec comptabilisation des reliquats	-322 154,33 €
		Solde brut de l'année 2023 hors charges indirectes	142 803,80 €
PROVISIONS POUR DEPENSES NON FACTUREES			
Provisions redevance immobilière 21 à 24	225 500,00 €		
TOTAL CHARGES 2023 ILFOMER avec provision	2 550 290,65 €	TOTAL DES RECETTES 2023 ILFOMER	2 002 636,32 €
		Solde brut de l'année 2023 avec provision pour dépenses non facturées	-547 654,33 €
		Solde de l'année 2023 avec provision pour dépenses non facturées et comptabilisation des reliquats	-547 654,33 €

**BILAN CONDENSE D'EXECUTION 2024 // ILFOMER // Formations ERGOTHERAPIE - KINESITHERAPIE - ORTHOPHONIE
(HORS filière orthoptie)**

09/12/2025

DEPENSES		RECETTES	
Factures liquidées		Recettes constatées (sauf pour la subv.)	
		Rappel reliquats fonds de roulement années antérieures	0,00 €
		Déblocage de fonds	0,00 €
		Solde reliquat fonds de roulement années antérieures	-547 654,33 €
DEPENSES DIRECTES		RECETTES DIRECTES	
MASSES			
Dépenses de fonctionnement	4 34 063,99 €	Droits et frais de scolarité	178 133,00 €
Dépenses d'investissement	0,00 €	Prestation de formation continue	12 673,50 €
Dépenses de personnel :	1 568 056,57 €	Autres produits annexes (Frais Parcoursup)	0,00 €
dont Personnels ENSEIGNANTS affectés à ILFOMER	1 082 742,26 €	Subvention de fonctionnement de la Région N.A	1 666 671,09 €
dont Personnels ENSEIGNANTS affectés à l'UL - autres composantes		Taxe apprentissage	16 215,26 €
dont Personnels ADMINISTRATIFS affectés à ILFOMER	295 096,50 €	Produit exercice antérieur	13,03 €
dont Personnels VACATAIRES	190 217,81 €	Quote part financement rattaché pt exp	25 120,88 €
Dotation aux amortissements	05 159,08 €		
Total dépenses directes	2 067 279,63 €	Total recettes directes	1 899 426,73 €
DEPENSES INDIRECTES		RECETTES INDIRECTES	
Charges transversales et frais indirects *	516 819,91 €	Charges transversales et frais indirects supportés par l'Université de Limoges	256 865,16 €
Total dépenses indirectes	516 819,91 €	Total recettes indirectes	256 865,16 €
TOTAL CHARGES 2024 ILFOMER	2 584 099,54 €	TOTAL DES RECETTES 2024 ILFOMER	2 156 291,89 €
		Solde brut de l'exercice 2024	-427 807,45 €
		Solde de l'exercice 2024 avec réaffectation des reliquats	-473 581,36 €
		Solde brut de l'exercice 2024 hors charges indirectes	89 012,36 €
PROVISION POUR DEPENSES NON FACTUREES			
TOTAL CHARGES 2024 ILFOMER avec provision	2 584 099,54 €	TOTAL DES RECETTES 2024 ILFOMER	2 156 291,89 €
		Solde brut de l'exercice 2024 avec provision pour dépenses non facturées	-427 807,45 €
		Solde de l'exercice 2024 avec provision pour dépenses non facturées et comptabilisation des reliquats	-473 581,36 €
		Solde brut de l'exercice 2024 hors charges indirectes	89 012,36 €

III-3 Formation continue des personnels et nombre de journées par agent avec les thématiques concernées

Les personnels de l'institut, tant administratifs qu'enseignants, s'inscrivent dans une dynamique continue de développement des compétences et de professionnalisation, en lien avec les évolutions réglementaires, pédagogiques, numériques et organisationnelles.

Depuis septembre 2019, 33 personnels ont suivi un total de 223,5 demi-journées de formation, soit une moyenne d'environ 6,8 demi-journées par agent sur la période (Cf annexe 10-1). Cet investissement témoigne d'une politique active et régulière de formation continue, soutenant à la fois la qualité du service rendu et l'adaptation des pratiques professionnelles.

Axes principaux de formation

Les actions de formation suivies couvrent un large spectre de thématiques, structurées autour de plusieurs axes majeurs :

- **Pédagogie et innovation pédagogique**

Une part significative des formations concerne l'évolution des pratiques d'enseignement, notamment autour de la démarche AP-DC (Approche Programme – Démarche par Compétences), de la scénarisation pédagogique, de l'évaluation critériée, du travail collaboratif des étudiants, de l'accessibilité des enseignements et du développement d'une posture réflexive. Ces formations participent directement à l'amélioration de la qualité pédagogique et à la réussite étudiante.

- **Numérique et outils pédagogiques**

De nombreuses formations ont porté sur l'usage des environnements numériques et outils pédagogiques (Moodle, Wooclap, classes virtuelles, vidéo pédagogique, simulation, réalité virtuelle, Open Badges, PIX), traduisant une adaptation progressive et maîtrisée aux enjeux du numérique, y compris dans des contextes d'enseignement hybride ou à distance.

- **Fonctions administratives, financières et RH**

Les personnels administratifs ont suivi des formations ciblées en matière de gestion budgétaire, finances (TVA), outils métiers (SAGHE, APOGEE, ADE), statuts et carrières, gestion des vacataires, conventions, archives et accompagnement des parcours professionnels (entretiens professionnels, listes d'aptitude, tableaux d'avancement).

- **Management, qualité de vie au travail et prévention des risques**

Plusieurs actions ont porté sur le management, la gestion des conflits, la prévention des risques psychosociaux (RPS), la santé et la sécurité au travail, le harcèlement (moral, sexiste et sexuel), ainsi que la formation des assistants de prévention, contribuant à un environnement de travail sécurisé et respectueux.

- **Sécurité, réglementation et responsabilité sociale**

Les personnels ont été sensibilisés de manière récurrente à la sécurité des systèmes d'information, au RGPD, ainsi qu'aux enjeux de responsabilité sociétale et

environnementale à travers des ateliers tels que La Fresque du Climat **et** La Fresque de la Biodiversité.

- **Ouverture, langues et compétences transversales**

Des formations en langues (anglais général, anglais scientifique, enseignement en anglais), en communication, en gestion du temps, ainsi qu'en secourisme (PSC1) complètent ce dispositif et renforcent les compétences transversales des agents.

Conclusion :

L'ensemble de ces actions de formation traduit une politique volontariste et cohérente en matière de développement des compétences, au service :

- de la qualité des enseignements et de l'accompagnement des étudiants,
- de la sécurisation des pratiques professionnelles,
- de l'adaptation aux évolutions réglementaires et numériques,
- et de l'amélioration continue du fonctionnement de l'institut.

Cette dynamique contribue pleinement à la pérennité, à l'attractivité et à la performance globale de l'établissement.

Annexe 11 : Tableaux de suivi des indicateurs

Les dix tableaux présentés ci-après ont pour objectif d'apporter des éléments chiffrés précis et structurés, répondant aux attendus en matière de suivi des effectifs.

Ces tableaux permettent d'analyser, pour chaque année de formation, les effectifs des étudiants ainsi que le suivi des promotions, en intégrant notamment :

- le nombre de départs en cours de formation (abandon, réorientation, exclusion, transferts),
- le nombre d'arrivées en cours de cursus (transferts),
- le nombre de diplômés issus de la formation rapporté à l'effectif d'entrée.

Ils présentent également les résultats des étudiants, offrant ainsi une vision globale et objective de la dynamique des promotions, de la stabilité des parcours et de la performance globale des formations.

Toutefois, l'établissement n'est pas en mesure de transmettre les données relatives au **profil de l'effectif de rentrée** conformément aux statistiques de la DREES, notamment :

- le sexe et l'âge,
- la situation familiale,
- les aides financières,
- le lieu géographique d'origine,
- la catégorie sociale,
- le niveau d'études antérieur ou la situation professionnelle.

Dans l'ensemble des tableaux, les statuts des étudiants sont identifiés à l'aide des abréviations suivantes :

- **FI** : Formation initiale
- **FA** : Formation en apprentissage
- **FC** : Formation continue

Tableau 1 : Quotas étudiants de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
E1	30	30	30	30	30	28 + 2 FPC
O1	24	24	25	25	25	25
K1	20	20	20	19 + 1 passerelle	19 + 1 passerelle	19+ 1 passerelle

FPC : formation professionnelle continue

Tableau 2 : Nombre d'étudiants inscrits par promotion, et par statut, de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020			Tota	2020/20			Tota	2021/20			Tota	2022/20			Tota	2023/20			Tota	2024/202			Tota
	FI	FA	FC	I	FI	FC	I	I	FI	FC	I	I	FI	FC	I	I	FI	FC	I	I	FI	FC	I	I
O1	23	0	1	24	23	1	24	23	2	25	25	0	25	25	0	25	25	0	25	25	1	26		
O2	20	0	0	20	20	1	21	23	0	23	24	1	25	25	0	25	25	0	25	25	0	25		
O3	19	0	1	20	19	0	19	19	1	20	20	1	21	24	1	25	22	0	22					
O4	16	0	1	17	20	1	21	19	0	19	20	1	21	21	1	22	24	1	25					
O5	15	0	3	18	16	1	17	21	1	22	18	0	18	18	1	19	22	1	23					
K1	22	0	1	23	20	1	21	20	1	21	21	1	22	20	1	21	20	1	21					
K2	20	0	3	23	22	1	23	19	1	20	20	1	21	21	1	22	19	1	20					
K3	21	0	3	24	21	3	24	22	1	23	19	1	20	21	1	22	20	1	21					
K4	20	1	3	24	20	3	23	21	3	24	23	1	24	19	1	20	21	1	22					
E1	31	0	2	33	19	2	21	21	0	21	28	0	28	30	1	31	29	2	31					
E2	29	0	1	30	31	2	33	16	1	17	21	0	21	26	0	26	28	1	29					
E3	32	0	1	33	27	1	28	31	2	33	17	1	18	22	0	22	26	0	26					
	26	1			25			25			25						281	10	291					
	8		20	289	8	17	275	5	13	268	6	8	264	272	8	280								

Tableau 3 : Nombre d'étudiants admis par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024		2024/2025		Total
	FI	FA	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	
O1	19		1	21	1	22	2	25		24		24	1	140
O2	19			18	1	21		24	1	22		22		128
O3	19		1	19		19	1	20	1	24	1	22		127
O4	15		1	20	1	18	0	19	1	22		23	1	121
O5	14		3	15	1	19	1	18		17	1	22	1	112
K1	22		1	20	1	20	1	21	1	20	1	20	1	129
K2	20		3	22	1	19	1	21	1	20	1	18	1	128
K3	20		3	21	3	22	1	19	1	21	1	20	1	133
K4	20	1	3	20	3	20	3	24		19	1	22		146
E1	31		2	16	1	21		28		28	1	28	2	158
E2	27		1	31	2	16	1	21		26		26	1	152
E3	32		1	27	1	29	2	16	1	21		25		155
Total général	279			266		258		261		271		281		281

Tableau 4 : Nombre d'étudiants redoublants par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

O1	1				1	
O2			1		2	2
O4	1		1	1		
O5	1	1			1	
K1					1	
K2						1
K3	1					
K4			1			
E1				1	1	
E2	1					2
E3			1			1
Total général	5	1	4	2	6	6

Tableau 5 : Nombre d'abandons par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
O1	1	1	1			
O2		1	1		1	1
O5			1			
K1			1			
E1		2				1
E2	1					
E3			1	1	1	
Total général	2	4	5	1	2	3

Tableau 6 : Nombre de transferts départ par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
K2					1	
O2	2					
Total général	2	4	0	0	1	1

Tableau 7 : Nombre de réorientation par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
E1		2				
K1			1			1
O1		1				
O2	1	1				

Total général	1	4	1	0	0	1
----------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Tableau 8 : Nombre de transferts arrivée par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Total général	0	0	0	0	0	0

Tableau 9 : Nombre d'exclusion d'études par promotion de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
O5			1		1	
Total général	0	0	1	0	1	0

Tableau 10 : Nombre d'étudiants diplômés de 2019/2020 à 2024/2025

	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024		2024/2025	
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC
DE d'Ergothérapeute	32	1	27	1	29	2	16	1	21	0	25	
En%	100%	100%	100%	100%	93.55%	100%	94.12 %	100%	95.45%	0	96.15%	
DE M-kinésithérapeute	21	3	20	3	20	3	23	1	19	1	21	1
En%	100%	100%	100%	100%	95.24%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Certificat orthophoniste	14	3	15	1	19	1	18		17	1	22	1
En%	93.33%	100%	93.75%	100%	90.48%	100%	100%		94.44%	100%	100%	100%
TOTAUX	67	7	62	5	78	6	57	2	57		68	2

Annexe 12 : Engagement dans une démarche qualité de dispositifs de formations professionnelles supérieures

Une démarche qualité intégrée et transversale

Dans le prolongement de la politique qualité portée par l'Université de Limoges, l'ILFOMER s'engage dans une démarche qualité intégrée, transversale et structurante, visant à harmoniser ses processus, à améliorer la traçabilité documentaire, et à garantir la fiabilité des données mobilisées dans le pilotage, la gestion pédagogique et la gouvernance de l'institut. Cette démarche repose sur une culture partagée de l'évaluation et de l'amélioration continue, à tous les niveaux de l'organisation.

Un engagement dans la politique qualité de l'Université

L'ILFOMER s'intègre totalement dans la démarche qualité autour de l'offre de formation de l'Université de Limoges (Cf annexe 12-1).

L'Université de Limoges a construit une démarche qualité articulée autour de deux niveaux complémentaires :

1. Une démarche qualité globale, couvrant l'ensemble de son offre de formation.
2. Une démarche spécifique, dédiée à l'apprentissage et à la Validation des Acquis de l'Expérience

(VAE), s'inscrivant dans le cadre de la certification Qualiopi*.

La démarche qualité de l'Université de Limoges, globale et spécifique, s'appuie sur un pilotage rigoureux, des outils d'évaluation variés et une culture de l'amélioration continue. Elle permet de répondre aux exigences réglementaires et aux différents référentiels (HCERES, Qualiopi, Label apprentissage**) tout en garantissant une offre de formation adaptée aux besoins des apprenants et des structures d'accueil.

Une approche intégrée au service de l'amélioration continue

L'ILFOMER inscrit pleinement sa démarche qualité dans cette dynamique, en articulant deux axes majeurs :

- Le management de la qualité, fondé sur une approche par processus, la participation active des personnels dans les instances (commissions, groupes de travail, conseils), le développement d'une culture de l'évaluation partagée, et l'ancrage de pratiques d'amélioration continue.
- La qualité documentaire et informationnelle, à travers une structuration des procédures, une traçabilité rigoureuse des documents, et un accès facilité aux données par l'ensemble des acteurs de l'institut.

Dans une logique de transversalité, ces deux dimensions s'appliquent de manière homogène à toutes les filières et à tous les services de l'institut, qu'il s'agisse de l'enseignement, de l'administration, de la gestion des stages, de la vie étudiante ou des relations internationales. Le développement de processus communs, clairement identifiés et partagés, constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité des actions et favoriser l'appropriation collective des outils qualité.

Cette logique d'harmonisation tend vers l'adoption d'un règlement des études commun à toutes les filières, garantissant une cohérence institutionnelle des modalités pédagogiques, des droits et devoirs des usagers, et des règles d'évaluation. Ce document, régulièrement

actualisé, est un outil de référence partagé, qui facilite le travail inter-filières, renforce la transparence, et sécurise les parcours des étudiants.

Des outils de pilotage au service de la décision

La démarche qualité de l'ILFOMER s'appuie sur des outils de pilotage structurés. Un tableau de bord d'amélioration continue permet de suivre les indicateurs clés de performance, de mesurer les écarts et de proposer des actions correctives. Ces indicateurs couvrent à la fois la qualité des formations (via les conseils de perfectionnement, le référentiel qualité), la gestion des enseignements, l'accompagnement des étudiants et l'organisation institutionnelle.

Les conseils de perfectionnement occupent une place centrale dans cette stratégie. Chaque formation réunit deux à trois conseils par an, associant les équipes pédagogiques, les représentants étudiants, les professionnels du secteur et les partenaires institutionnels. Ces temps d'échange sont essentiels pour analyser les retours d'expérience, identifier les axes d'amélioration et coconstruire des évolutions adaptées aux réalités de terrain.

Fiabilisation des données : un processus structurant et transversal

L'ILFOMER met en œuvre une politique rigoureuse de **fiabilisation des données**, fondée sur une transversalité organisationnelle et sur la mutualisation des outils entre les filières et entre les équipes administratives et pédagogiques. Cette démarche vise à garantir la qualité, la cohérence et la pérennité des données mobilisées dans la gestion pédagogique, le pilotage budgétaire et la prise de décision stratégique.

Ce processus repose sur l'articulation fluide et structurée entre :

- L'offre de formation (OF) ;
- Les services d'enseignement et les référents pédagogiques ;
- Les référentiels métiers et de formation ;
- Les outils de gestion académiques tels qu'ADE (emploi du temps) et SAGHE (scolarité et gestion des effectifs).

Cette architecture transversale permet de limiter les ruptures de chaîne d'information, de fiabiliser les données à chaque étape du processus, et d'assurer une meilleure réactivité dans les phases d'évaluation ou d'accréditation.

Outils numériques et gestion documentaire partagée

L'ILFOMER compte s'appuyer sur la plateforme **SharePoint** pour en faire un outil central de gestion documentaire, d'archivage et de travail collaboratif. Cette plateforme sécurisée permet de centraliser les ressources, d'uniformiser les pratiques, et de garantir un accès simplifié à l'information pour tous les personnels, qu'ils soient pédagogiques, administratifs ou techniques.

Une refonte des espaces de stockage est en cours, avec pour objectifs :

- d'améliorer l'ergonomie et la lisibilité des interfaces,
- de favoriser la transversalité entre les services et les filières,
- et d'encourager une culture de la documentation partagée, alignée sur les standards du système de management de la qualité.

Annexe 20 : Les différents types de ressources mobilisées dans la démarche d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants et élèves en situation de handicap

L'Université de Limoges est dotée d'un **Service d'Accueil et d'Accompagnement des Étudiants en situation de Handicap (SAAEH)** qui accompagne les étudiants tout au long des études des étudiants, selon son handicap et son cursus :

- par un soutien ou des conseils individualisés
- par la mise à disposition d'étudiants assistants pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient d'ordre pédagogique ou physique (prise de notes, photocopies, aide à la recherche en bibliothèque, enregistrement d'ouvrages sur support audio, aide à la manipulation en TD, consultation / utilisation des documents pédagogiques, aide à la communication LSF, LPC, accès facilité aux différents lieux, aide aux déplacements sur les différents campus...)
- dans leurs démarches administratives ou juridiques (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilité, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant...)

Ils peuvent également bénéficier d'aménagements de leurs études et de leurs examens (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité...).

Une référente handicap de proximité est présente à l'institut pour un accompagnement individualisé des étudiants.

Elle a pour mission principale d'être un véritable relais entre les étudiants en situation de handicap et la direction de l'institut et les services de l'Université de Limoges (notamment la correspondante du service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap).

Une vingtaine d'étudiants bénéficient actuellement de cet accompagnement, tant au niveau des études, que des examens.

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

Préambule

Conformément à l'article R4383-2 du Code de la Santé Publique, la création des instituts de formation fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Président du Conseil Régional, après avis du représentant de l'Etat dans la région et pour une durée de 5 ans.

Textes et procédure

Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux instituts et écoles de formation mentionnés à l'article L. 4383-3 du code de la santé publique pour la délivrance des diplômes d'Etat d'infirmier, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire médical et cadre de santé, sous réserve des dispositions spécifiques relatives à l'organisation de la formation de chacune de ces professions.

Arrêté du 18 septembre 2013 relatif à l'autorisation des centres de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière et à l'agrément de leur directeur

Arrêté du 11 septembre 2009 relatif aux modalités d'autorisation des écoles de sage-femmes et à l'agrément de leur directeur

Ces arrêtés stipulent la composition du dossier d'autorisation en vue de la création ou du renouvellement d'autorisation des instituts et écoles de formation paramédicale.

Le représentant légal des instituts et écoles de formation paramédicale transmet au président du Conseil Régional et à l'Agence Régionale de Santé un dossier de demande d'autorisation dont la composition est fixée par l'annexe I.

Votre dossier complet est à retourner (date, signature et cachet de la structure) sous la forme d'un **seul document** regroupant toutes les pièces du dossier et les annexes, **exclusivement par voie électronique** aux adresses suivantes :

Pour la Région : via ce lien <https://egf.nouvelle-aquitaine.pro/filedrop/~jkElh0>

Pour l'ARS : via we transfer ars-na-rh-metiers-soin@ars.sante.fr

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

Informations utiles

Coordonnées de la personne en charge du dépôt de dossier :

Nom	Fonction	Mail	Téléphone
JOLIVET Vincent	Président de l'Université de Limoges	presidence@unilim.fr	05 55 14 91 00

Présentation des éléments de réponse

- Le dossier de candidature devra être présenté et constitué conformément aux rubriques de l'Annexe I, repris successivement dans la grille de réponse ci-après, et dans la même chronologie.
- Dans le cas de plusieurs formations, remplir une grille de réponse pour chacune d'entre elles

Les instituts concernés par plusieurs sites de formation doivent présenter leurs éléments de réponse en distinguant chacun des sites.

Dossier d'agrément du directeur d'institut de formation paramédicale

- diplômes
- expérience en management et/ou pédagogie appréciée sur la base d'un CV
- date et lieu de naissance (pour demande du Casier Judiciaire B2)

A produire annexe 1

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

1. Les informations générales relatives à l'institut de formation	
a) Dénomination sociale de l'organisme	A compléter p 7
b) Adresses du site principal et le cas échéant des sites annexes	A compléter p 7
c) Les plans détaillés précisant la répartition et l'affectation des locaux (dont l'accessibilité aux personnes handicapées, le service de restauration, l'internat, les espaces de convivialité, etc.)	A produire Annexe 2
d) Description des activités	A produire Annexe 3
e) Organigramme administratif et fonctionnel	A produire Annexe 4
f) Nom des personnes engageant la responsabilité de l'organisme	A compléter p 7
g) Attestation d'assurance en vigueur au titre de la responsabilité civile couvrant les activités de contrôle entrant dans le champ d'application de la demande d'autorisation	A produire Annexe 5
h) Avis favorable de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité (dernier en date).	A produire annexe 6

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

2. La Gouvernance de l'Institut

a) Les missions du directeur et de l'équipe de direction, le cas échéant.	A produire Annexe 7
b) Le projet pédagogique de l'institut comportant : ■ les orientations de la formation ; ■ la conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier ■ les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation ; ■ l'individualisation des parcours - la planification de l'alternance ; ■ la liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires ; ■ les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil ; ■ les prestations offertes à la vie étudiante ■ les indicateurs d'évaluation du projet.	A produire Annexe 8
c) Les membres des instances représentatives (conseil pédagogique et conseil de discipline, cf arrêté du 21 avril 2007).	A produire Annexe 9
d) Rapport d'activité – (conformément à l'annexe V de l'arrêté du 21 avril 2007).	A produire Annexe 10
e) Tableau de suivi des indicateurs du rapport d'activité <u>des 5 dernières années.</u>	A produire Annexe 11
f) L'engagement dans une démarche qualité de dispositifs de formations professionnelles supérieures	A produire Annexe 12

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

g) Développement d'une stratégie de communication interne	A produire Annexe 13
h) La mise en place d'un dispositif d'évaluation à travers des indicateurs types	A produire Annexe 14
i) Les ressources financières : -le compte de résultat prévisionnel annexe (art. R. 6145-12 du code de la santé publique) pour les établissements publics et l'état des prévisions des recettes et des dépenses ou les comptes certifiés par le commissaire aux comptes (art. L. 6161-3 et R. 6161-9 et suivants du code de la santé publique), -les tableaux de suivi d'affectation des ressources ; la mise en place d'indicateurs de suivi.	A produire Annexe 15
j) La mise en place d'un recueil des appréciations sur la formation par les étudiants ou élèves, l'équipe pédagogique, les employeurs ou structures d'accueil en stage et les éventuels financeurs	A produire Annexe 16
3. Ressources humaines et matérielles	
a) Liste nominative des membres de l'équipe pédagogique, technique, administrative et leurs qualifications professionnelles (CV et titres de formation).	A produire Annexe 17
b) Le centre de ressources multimédia et documentaire : ordinateurs, accès internet, appareils multimédias, matériels de travaux pratiques.	A produire Annexe 18
c) Les matériels pédagogiques : ordinateurs, accès internet, appareils multimédias, matériels de travaux pratiques.	A produire Annexe 19
d) Les différents types de ressources mobilisées dans la démarche d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap.	A produire Annexe 20
4. La place de l'institut dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales	

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

a) positionnement de l'institut dans l'environnement territorial au regard des besoins de la population et des professionnels formés.	A compléter p 8
b) positionnement de l'institut dans l'environnement économique et social de la région.	A compléter p 8
c) positionnement de l'institut dans les démarches de partenariat et de réseaux interprofessionnels.	A compléter p 8
d) la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire dont les instituts de formation en soins infirmiers adossés à un établissement public de santé font partie. Pour les instituts de formation en soins infirmiers non adossés à un établissement public de santé, la convention constitutive, de la structure juridique de groupement. NEANT	A produire Annexe 21
e) la convention entre l'institut ou la structure juridique de groupement des IFSI, la Région et l'université ou le groupement d'universités (convention type établie au niveau national par le ministère chargé de la santé et Ministère chargé de l'enseignement supérieur. NEANT	A produire Annexe 22

Conformément à l'annexe I : Eléments à compléter directement sur le formulaire :

Les informations générales relatives à l'institut de formation

- **Dénomination sociale de l'organisme :** - ILFOMER – Université de Limoges

- **Adresses du site principal et le cas échéant des sites secondaires :**

Le numéro SIREN pour le gestionnaire de l'établissement : 0875076V

Le numéro SIRET pour l'établissement : 0875076V

- **Le nom des personnes, adresses, qualité, engageant la responsabilité de l'institut :**

Vincent JOLIVET, Président de l'Université de Limoges
33 rue François Mitterrand

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

87000 LIMOGES

Eléments relatifs à l'action de formation programmée

Le diplôme concerné :

Diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Certificat de capacité d'orthophoniste

Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute

La date prévue pour l'ouverture de la formation :

Formations ouvertes respectivement depuis :

Septembre 2012

Octobre 2012

Septembre 2013

L'effectif prévisionnel annuel maximum par promotion et par voie de formation :

Effectifs respectifs :

30 * 3 ans

25 * 5 ans

20 * 4 ans

Formation initiale (scolaires et demandeurs d'emploi) :

Formation continue (salariés) :

Apprentissage (apprentis) :

Nombre de sessions prévues par an : 1

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

Place de l'établissement dans le schéma régional des formations sanitaires

Le positionnement de l'établissement de formation dans l'environnement territorial au regard des besoins de la population et des professionnels formés :

L'ILFOMER s'inscrit dans un contexte territorial marqué par des enjeux sanitaires, démographiques et sociaux majeurs. La région Limousin, intégrée à la Nouvelle-Aquitaine, se caractérise par une population vieillissante, une prévalence élevée des situations de dépendance et des inégalités d'accès aux soins accentuées par une faible densité de professionnels de santé dans certains territoires. Dans ce contexte, la formation de professionnels qualifiés en sciences de la réadaptation constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Par son offre de formation, l'ILFOMER contribue directement à la structuration de l'offre de soins et de réadaptation sur le territoire. Les filières de masso-kinésithérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'orthoptie répondent à des besoins identifiés en matière de prise en charge du vieillissement, du handicap, des pathologies chroniques et des troubles du développement. L'ancrage territorial des stages, la relation étroite avec les structures de soins et médico-sociales, ainsi que l'attention portée à l'insertion professionnelle régionale participent à la stabilisation et au renouvellement des professionnels sur le territoire.

À l'échelle locale, l'ILFOMER est un acteur central du campus Vanteaux et du pôle des formations sanitaires de Limoges. Sa co-implantation avec les écoles du CHU favorise une approche interprofessionnelle de la formation, en cohérence avec les évolutions des organisations de soins. L'institut joue également un rôle structurant dans l'universitarisation des formations paramédicales, notamment à travers son implication dans l'accompagnement des deux autres IFMK de Limoges, via des conventions de partenariat.

À l'échelle régionale, l'ILFOMER s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma régional des formations sanitaires et sociales porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il contribue à un maillage équilibré de l'offre de formation, au développement de parcours mutualisés et interprofessionnels, et à l'innovation pédagogique. Le dialogue régulier avec la Région porte notamment sur l'adaptation des capacités de formation, les conditions d'accès aux études (reprises d'études, passerelles) et l'évolution de l'offre de formation en réponse aux besoins des territoires et à l'évolution de ces professions.

Au niveau national, l'institut est reconnu comme un modèle de référence pour l'universitarisation des formations paramédicales. Son positionnement est régulièrement mobilisé dans les réflexions conduites par les instances nationales (DGOS, IGAS, ANDEP), et il contribue aux travaux stratégiques visant à structurer le champ disciplinaire des sciences de la réadaptation, récemment reconnu au sein du CNU. Ce rôle dépasse le seul cadre régional et participe à la définition d'un modèle public de formation intégrant recherche, innovation et professionnalisation.

Enfin, l'ILFOMER développe une ouverture internationale cohérente avec les priorités territoriales et universitaires. Les projets de coopération académique, les mobilités étudiantes et enseignantes, ainsi que les actions de formation à l'étranger, s'inscrivent dans une logique de solidarité, de partage des

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

savoirs et de diffusion des pratiques pédagogiques innovantes. Ces actions renforcent l'attractivité de l'institut et contribuent au rayonnement de l'Université de Limoges.

Par son positionnement à l'interface entre formation, recherche, innovation et territoire, l'ILFOMER constitue ainsi un acteur stratégique au service des besoins de santé de la population et de l'évolution des métiers de la réadaptation, en cohérence avec les politiques publiques nationales et régionales.

Le positionnement de l'institut dans l'environnement économique et social de la région :

L'ILFOMER est pleinement intégré dans le réseau interprofessionnel de la région Nouvelle-Aquitaine. En effet, l'implication des maîtres et tuteurs de stage du territoire et l'engagement de bon nombre d'entre eux dans la formation des étudiants constituent un levier fort, promouvant les dynamiques professionnelles, les collaborations sur des projets reliant le soin, l'enseignement et la recherche, et les installations sur le territoire.

Pour la filière orthophonie :

Promotion	Dont X en territoire limousin (Creuse, Corrèze, Haute-Vienne)
2017-2022	8/20
2018-2023	8/18
2019-2024	7/18
2020-2025	6/23

Ainsi 25 à 40% des promotions viennent enrichir le maillage territorial et contribuer à faciliter l'accès aux soins. Les orthophonistes installés sur le territoire exercent en libéral, au CHU ou dans des structures médico-sociales.

Pour la filière ergothérapie, la plupart des étudiants ont trouvé un emploi dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine et des régions limitrophes, parfois à temps partiel ou associant plusieurs temps partiels, alliant parfois un exercice mixte salarié-libéral. Des besoins sont toujours présents en gériatrie (en Ehpad et en Equipe de Soins Alzheimer notamment), malgré le fait qu'ils ne sont pas toujours traduits en terme d'Offres d'emplois.

Pour la filière masso-kinésithérapie, les diplômés sont majoritairement installés en Nouvelle-Aquitaine, et principalement en activité libérale.

Sur le plan des collaborations, nous avons créé des liens avec différentes associations telles que autisme 87, Sans Diagnostic et Unique (ASDU), les mutilés de la voix. Une chorale de personnes présentant une aphasie a été créée grâce au travail de mémoire d'une étudiante de la promotion 2014-2019 de la filière orthophonie en partenariat avec l'hôpital Jean Rebeyrol. Des collaborations régulières sont initiées avec le « living lab » régional Autonom'lab, avec l'Association française contre les myopathies (AFM), avec l'APF France handicap, avec les patients-experts et les médiateurs pair santé

DOSSIER DE DEMANDE RENOUVELLEMENT AUTORISATION

du Pôle des usagers du CH Esquirol de Limoges, le CHU, l'IREPS, avec le Centre Expert Autisme et le Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages, avec l'Institut de formation de Masso-kinésithérapie de l'APSAH et avec l'IFSI et IFCS de Limoges. En 2024-2025 partenariat avec 3 structures du secteur médico-social pour une intervention pédagogique de nos étudiants sur la communication et découverte pour ceux-ci des établissements accueillant des enfants en situation de polyhandicap (ALEFPA 87, ADAPEI 19 et ADAPEI 36)

Le positionnement de l'établissement de formation dans les démarches de partenariat et de réseaux interprofessionnels :

L'ILFOMER est inscrit dans une dynamique partenariale depuis sa création en 2012. L'Université de Limoges, le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé travaillent en collaboration étroite à la continuité et au développement continu de cet institut. La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), les organisations professionnelles des branches et les personnels sont associés à cette démarche.

L'Institut est également pleinement intégré dans le réseau interprofessionnel de la grande région. En effet, l'implication des maîtres et tuteurs de stage du territoire et l'engagement de bon nombre d'entre eux dans la formation des étudiants constituent un levier fort, promouvant les dynamiques professionnelles, les collaborations sur des projets reliant le soin, l'enseignement et la recherche, et les installations sur le territoire.

Parallèlement, l'ILFOMER est directement sollicité et relaie les informations des postes à pourvoir dans le secteur hospitalier, médico-social et même libéral. Dans ce contexte, nous avons instauré un forum de l'emploi depuis 2022 regroupant tous les acteurs du territoire pour faciliter l'insertion professionnelle de nos étudiants (cf Annexe 8). Ainsi, l'ILFOMER participe au dynamisme local dans le secteur de la santé et enrichit l'environnement économique et social.